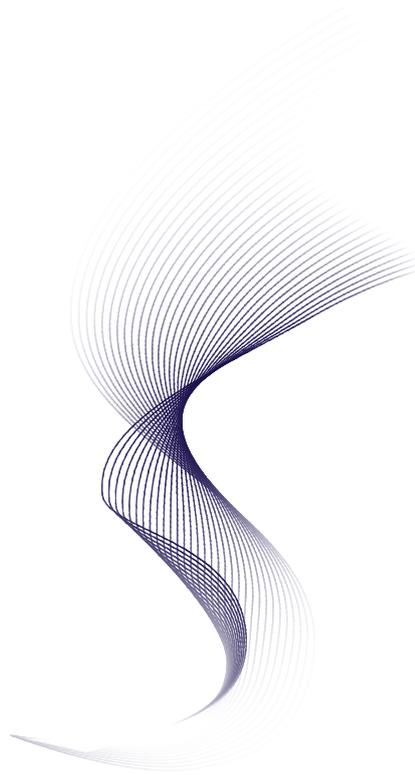


# SMAJO

Le nouveau paradigme de la chirurgie de la colonne vertébrale

RAPPORT FINANCIER  
2024



**SMAJO**

Le nouveau paradigme de la chirurgie de la colonne vertébrale

**RAPPORT FINANCIER  
CONSOLIDÉ 2024**

## ACTIVITE

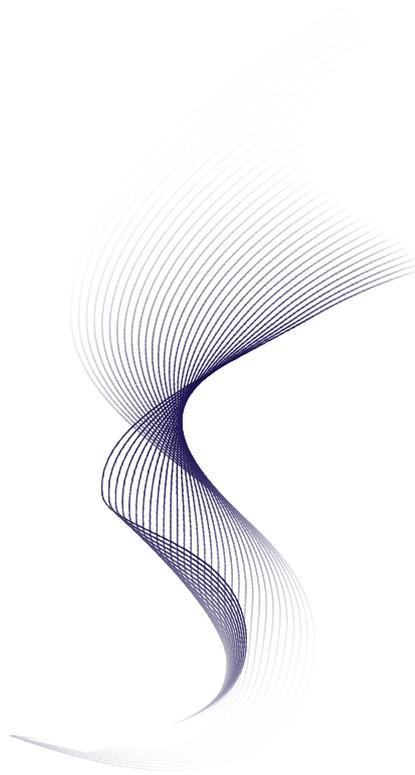
SMAIO (Software, Machines and Adaptive Implants in Orthopedics) fondée en 2009 par un groupe de chirurgiens possédant une forte expertise dans le traitement des pathologies de la colonne vertébrale est un fabricant français de dispositifs médicaux spécialisé dans la chirurgie rachidienne complexe impliquant la nécessité de restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale du patient de façon fiable, répétable et en prenant en compte ses spécificités morphologiques.

La Société propose aux chirurgiens une solution complète - comprenant des programmes de formation, une assistance à la planification chirurgicale s'appuyant sur une base de données appelée KEOPS de plus de 100 000 cas, des implants de dernière génération personnalisés avec la mise à disposition de tiges sur mesure et un registre d'analyse de données cliniques - regroupées dans une plateforme dénommée **i-kontrol** adressant de manière holistique les différentes étapes auxquelles est confronté un chirurgien lorsqu'il décide d'opérer un patient, et comprenant les modules suivants :

1. **i-plan** : solution de planification chirurgicale (choix des niveaux à fusionner, plan de réalignement des vertèbres, positionnement / choix des implants) qui doit permettre au chirurgien de disposer d'une feuille de route précise s'appuyant sur de très nombreux paramètres cliniques, d'imagerie, et sur une comparaison avec plusieurs milliers de cas opérés. L'objectif est d'aider le chirurgien à choisir pour chaque patient l'approche la plus à même d'améliorer sa qualité de vie tout en minimisant le risque de la chirurgie.
2. **i-perform** : réalisation assistée de la procédure chirurgicale s'appuyant point par point sur la feuille de route tracée précédemment pour positionner les implants dans la colonne vertébrale grâce à des guides en impression 3D stérilisables, les « K-guides », réaligner les vertèbres entre elles pour restaurer la forme physiologique de chaque colonne vertébrale grâce à la connexion de tiges en titane et chrome cobalt cintrées sur-mesure (« K-rods ») en se basant sur les radios préopératoires du patient, et d'un système de fixation rachidienne offrant une réduction puissante et progressive pour obtenir un réalignement optimal sur les tiges agissant à la manière d'un tuteur (système KHEIRON).
3. **i-check** : mesure et suivi du résultat final reposant sur une plateforme de gestion de données en mode SAAS (Software as a Service) appelée KEOPS (KnowledgE base for Orthopaedic PhysicianS) qui permet de suivre la qualité de vie des patients en les sondant à différents stades du traitement via des auto-questionnaires, tout en enregistrant via une chronologie retraçant le parcours du patient, l'évolution de son diagnostic, les différents traitements proposés, les complications éventuelles, etc. L'analyse continue de ces données et les croisements effectués entre les paramètres cliniques et d'imagerie permettent d'améliorer **i-plan**.
4. **i-learn** : programmes de formation et de publications scientifiques ayant pour objectif d'enseigner aux chirurgiens les meilleures pratiques permettant de restaurer l'équilibre du patient en fonction de son âge, de sa morphologie, du type de déformation dont il fait l'objet et ses comorbidités, etc. Ce programme s'appuie sur de nombreux cas cliniques documentés dans la base de données KEOPS avec un recul important qui permet d'analyser les compensations en dessous et au-dessus du montage dans le but de construire une réflexion fondamentale et anticipatrice. Le cours fait une large place aux technologies **i-kontrol** et montre aux chirurgiens de quelle façon ils peuvent en tirer avantage pour améliorer sensiblement la qualité de soins offerts aux patients tout en optimisant leur efficacité.

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE</b> .....	<b>5</b>
1.1	CHIFFRES CONSOLIDES CLES AU 31 DECEMBRE 2024.....	5
1.2	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2024.....	5
1.3	EVOLUTION DE L'ACTIVITE .....	9
1.4	EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE.....	10
1.5	EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2025 .....	10
1.6	FACTEURS DE RISQUES .....	11
1.7	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	11
1.8	INFORMATIONS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA GUERRE EN UKRAINE .....	11
<b>2</b>	<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024</b> .....	<b>13</b>
2.1	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	13
2.2	BILAN CONSOLIDE .....	14
2.3	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	15
2.4	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	16
2.5	NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024.....	17
	<b>NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES</b> .....	17
	<b>NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION</b> .....	18
	<b>NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES</b> .....	20
	<b>NOTE 4 : DONNEES OPERATIONNELLES</b> .....	25
	<b>NOTE 5 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL</b> .....	29
	<b>NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES</b> .....	32
	<b>NOTE 7 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS</b> .....	36
	<b>NOTE 8 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS</b> .....	37
	<b>NOTE 9 : IMPOTS SUR LES RESULTATS</b> .....	42
	<b>NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES RESULTAT PAR ACTIONS</b> .....	44
	<b>NOTE 11 : AUTRES INFORMATIONS</b> .....	46



# SMAJO

Le nouveau paradigme de la chirurgie de la colonne vertébrale

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

# 1 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

## 1.1 CHIFFRES CONSOLIDES CLES AU 31 DECEMBRE 2024

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Chiffre d'affaires	5 497 173	5 383 218
Cout d'achat des produits vendus	1 137 314	715 274
% Marge sur coût d'achat des produits vendus (hors milestone)	79%	73%
Résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels	(3 184 137)	(1 075 563)
Résultat courant avant impôt	(3 072 617)	(1 193 781)
EBITDA (hors milestone)	(1 758 681)	(2 440 119)
Résultat net	(2 348 843)	(446 202)
Résultat net par action (en euros)	(0,45)	(0,09)
Capitaux propres	6 847 938	9 266 678
Trésorerie et équivalents	3 232 371	(6 921 032)
Endettement financier net	(921 007)	(3 860 522)
Effectif	41	37

## 1.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2024

### Commercial

Le chiffre d'affaires consolidé de SMAIO au 31 décembre 2024 s'élève à 5,5 millions d'euros, contre 5,4 millions d'euros en 2023, montant qui incluait un paiement d'étape exceptionnel de 2,8 millions d'euros reçu par SMAIO dans le cadre de l'accord de partenariat avec NuVasive.

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2024 se répartit comme suit :

Le segment ventes d'implants et d'instruments, représente 98% du chiffre d'affaires total de SMAIO en forte croissance de 2,9 millions d'euros par rapport à la même période de l'exercice 2023, pour s'établir à 5,3 millions d'euros au travers de :

- la montée en puissance de sa filiale américaine avec un chiffre d'affaires sur le période de 2,9 millions d'euros ;
- le bon dynamisme de ses distributeurs pour 1,4 million d'euros, particulièrement au Danemark ;

- une relative stagnation sur le marché historique français qui atteint 1 million d'euros.

Le segment prestation de services au travers des ventes de licences de la plateforme Keops, pour 0,1 million d'euros.

## **Plan Produit**

SMAIO continue son programme de développement de ses produits pour être en mesure d'offrir une gamme complète d'implants à ses clients actuels et d'en conquérir de nouveaux à l'international.

Les principaux développements de l'exercice ont porté sur :

- la mise au point d'une vis pédiculaire polyaxiale en complément de la vis mono axiale constituant actuellement le cœur de l'instrumentation rachidienne Kheiron ;
- la mise au point d'une solution stérile pour son système de fixation rachidienne Kheiron ;
- la fourniture de tiges pré-cintrées chrome cobalt sur-mesure en fonction des radios préopératoires des patients pour compléter l'offre « titane » actuelle sur le marché américain ;
- la mise au point de guides de perçage morpho-adaptés permettant un positionnement optimal des implants dans les pédicules vertébraux ;
- le développement de l'évolution de son logiciel de planification chirurgicale Keops Balance Analyzer 3D et de ses applications.

## **Stratégie et organisation**

SMAIO vise à se développer en poursuivant trois objectifs :

- Développer l'activité de commercialisation de la solution i-kontrol en Europe, aux USA et en Australie au travers de sa filiale américaine SMAIO USA, de sa propre force commerciale en France et de son réseau de distributeur dans les autres pays adressés par SMAIO, avec pour but de démontrer dans un nombre ciblé de centres hospitaliers emblématiques que la solution i-kontrol constitue une solution intégrée de référence pour la gestion holistique du réalignement vertébral.
- Promouvoir ses services de planification et de ses implants sur mesure via une open plateforme KEOPS-4ME diffusée mondialement via de multiples partenariats avec les principaux leaders de la chirurgie rachidienne, en démontrant règlementairement la compatibilité des tiges sur-mesure de SMAIO avec les principales vis pédiculaires actuellement vendues sur le marché.
- Développer des projets R&D innovants fondés sur l'utilisation des données radiologiques et cliniques de sa base de données KEOPS, qui font une large place à l'utilisation de technologies d'intelligence artificielle.

Pour atteindre ces trois objectifs, SMAIO s'appuie sur un effectif d'une quarantaine de collaborateurs hautement qualifiés et passionnés et a recours significativement à la sous-traitance pour son outil de production (hors tiges sur-mesure) et pour la distribution de ses produits à l'export.

La stratégie de la Société vise à cibler les centres hospitaliers les plus en pointe pour mettre en œuvre le réalignement vertébral planifié en créant une relation scientifique amorcée grâce à des programmes éducatifs scientifiques appelés *Sagittal Alignment Academy* ou *Sagittal Alignment Think Tank*.

## **Partenariat**

Dans le courant du premier trimestre 2022, la Société avait signé avec NuVasive, leader mondial dans les innovations technologiques de la colonne vertébrale, un « Contrat de Souscription NuVasive » et un « Contrat de Licence NuVasive ». En vertu des termes du Contrat de Licence NuVasive, les parties devaient codévelopper une version customisée pour NuVasive de la plateforme i-plan de SMAIO (incluant les logiciels KEOPS, Balance Analyzer 3D, et SPIDER Plan et les services associés) dénommée « NuVasive Planning Solution » et devaient proposer en parallèle des services d'analyses d'images associés au sein de la « NuVasive planning solution ».

Les principaux termes des contrats conclus avec NuVasive sont résumés ci-dessous :

- une prise de participation de 4,5 millions d'euros dans le capital de la Société réalisée dans le cadre de son introduction en bourse ;
- un 1<sup>er</sup> paiement d'étape de 3 millions de dollars à verser à la Société lors de l'obtention de l'enregistrement 510(k) par la FDA aux États-Unis de la première version du logiciel de planification customisé pour NuVasive, appelé la NuVasive Planning Solution V1 ;
- un 2<sup>ème</sup> paiement d'étape de 2 millions de dollars à verser à la Société lors de l'obtention de l'enregistrement 510(k) par la FDA aux États-Unis de la deuxième version du logiciel de planification customisé pour NuVasive, appelé la NuVasive Planning Solution V2 ;
- NuVasive versera à la Société un forfait prédéfini pour chaque demande de planification d'un cas sur la NuVasive Planning Solution V1 et V2 ;

Il est précisé que ce partenariat, qui prévoyait des clauses de co-exclusivité sur le marché américain, laissait à la Société la liberté d'y diffuser ses propres solutions de planification bénéficiant des améliorations technologiques codéveloppées avec NuVasive, mais uniquement via sa propre force de vente, ainsi que l'ensemble de son offre d'implants Kheiron et K-rods (ce dernier n'étant pas inclus dans l'accord) en direct ou via son réseau de distributeurs. L'accord prévoit également que la Société ne propose pas ses propres solutions aux clients de la « NuVasive Planning Solution ». L'ensemble de ces dispositions contractuelles s'appliqueront à SMAIO sur le marché américain jusqu'au terme de son contrat avec NuVasive, soit, au plus tard, jusqu'à fin janvier 2027.

NuVasive acteur mondial majeur de la colonne vertébrale avec un chiffre d'affaires de 1,202 milliard de dollars en 2022. La société basée à San Diego (Californie) a été créée en 1997, elle emploie plus de 2 700 personnes et est présente dans 40 pays. La société est spécialisée dans les chirurgies de type mini-invasives et ses dispositifs médicaux sont utilisés dans plus de 100 000 chirurgies par an. Elle est connue mondialement pour avoir développé grâce à ses solutions une voie d'abord latérale nouvelle (XLIF – eXtreme Lateral Interbody Fusion) pour traiter par arthrodèse les patients atteints de déformations et de dégénérescence de la colonne vertébrale principalement au niveau des lombaires. Les cages intersomatiques (IBD – Inter Body Devices), implants fabriqués à partir de polymères ou en titane, pouvant être conçus en série ou sur mesure par impression 3D, et qui positionnés entre deux vertèbres permettent de restaurer la hauteur discale, constituent l'essentiel du chiffre d'affaires de la société.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2023, Globus Medical, société américaine cotée sur le Nasdaq (code GMED) qui produit et commercialise une gamme complète d'instrumentations et implants rachidiens et générant sur l'exercice fiscal 2022 un chiffre d'affaires de 1,022 milliard de dollars en 2022, a annoncé la finalisation de son acquisition de NuVasive. Cette fusion par échange de titres a été présentée avec un objectif de concurrencer directement la société américaine Medtronic sur son activité rachidienne, actuellement leader mondial avec un chiffre d'affaires de 4,456 milliards de dollars sur 2022 pour l'activité « crâne et rachis ».

Au sortir de cette fusion entre NuVasive et Globus Medical, les dirigeants de cette dernière sont devenus les interlocuteurs désignés quant à l'avenir de la collaboration avec SMAIO. Dans ce contexte, une discussion s'est engagée entre les dirigeants de Globus Medical et SMAIO pour définir les contours futurs de cette collaboration entre les deux sociétés ayant débouché sur 2 décisions :

- Mettre un terme au contrat qui les lie en signant un « termination agreement » prenant effet au 27 janvier 2025. Au terme de cet accord, les parties ont convenu (sans contrepartie financière) de ne pas amorcer le développement de la NuVasive Planning solution V2. Par ailleurs, Globus Medical renonce à tout droit de licence sur les produits et technologies développés par SMAIO, y compris la NuVasive Planning Solution V1 qui avait obtenu le marquage 510(k) en juin 2023 et pour lequel un paiement d'étape de 3 millions de dollars avait été versé à SMAIO conformément aux dispositions de l'accord avec NuVasive. Par ailleurs, SMAIO n'est désormais plus soumise à aucune restriction ou exclusivité concernant les modalités de distribution de ses produits ou la possibilité de nouer de nouveaux partenariats avec des concurrents de Globus Medical.
- Discuter la possibilité de nouer un accord de partenariat non exclusif pour permettre à Globus Medical de distribuer les tiges sur-mesure de SMAIO

A la date du présent rapport financier et des informations à disposition de la Société, Globus Medical, via NuVasive, détient 15.55% du capital de la Société SMAIO.

### 1.3 EVOLUTION DE L'ACTIVITE

Le chiffre d'affaires annuel du Groupe SMAIO s'élève à 5,5 millions d'euros en 2024, contre 5,4 millions d'euros en 2023, montant qui incluait un paiement d'étape exceptionnel de 2,8 millions d'euros reçu par SMAIO dans le cadre de l'accord de partenariat avec NuVasive.

Hors paiement d'étape, l'activité du Groupe SMAIO, principalement constituée des ventes d'implants et d'instruments, progresse de 114% pour atteindre 5,4 millions d'euros, portée par la dynamique des ventes du système d'implants Kheiron sur le marché américain qui représente désormais 53% des ventes totales du Groupe.

Le taux de marge sur coût d'achats des implants, qui représente 97% de l'activité totale de SMAIO s'établit à 79%, en amélioration de 8 points par rapport au précédent exercice du fait de l'accélération très soutenue aux États-Unis où les marges sont les plus élevées du secteur.

Les autres charges et produits de l'exercice 2024, constitutives du résultat d'exploitation, augmentent de 1,6 million d'euros par rapport à la même période 2023, pour atteindre 7,5 millions d'euros, sous l'effet principal d'une hausse mécanique des commissions sur ventes sur le marché américain qui suivent la croissance du chiffre d'affaires, d'une hausse de la masse salariale avec la finalisation de la structuration de ses équipes opérationnelles et enfin des dotations aux amortissements directement corrélées aux efforts déployés dans la R&D.

Compte-tenu de ces éléments, la perte opérationnelle est de 3,2 millions d'euros sur l'exercice 2024 pour une perte de 1,1 million d'euros sur la même période de l'exercice 2023 favorablement impactée par le paiement d'étape de 2,8 millions d'euros.

Le résultat financier est bénéficiaire de 0,1 million d'euros, principalement sous l'effet des rendements des placement de trésorerie à capital garanti.

Le produit d'impôt total s'élève pour l'exercice 2024 à 0,7 million d'euros et provient à hauteur de 0,4 million d'euros du crédit d'impôt recherche et pour 0,3 million d'euros des impôts différés, tels que décrits en note 9.1 Détail de l'impôt sur résultat.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat net de l'exercice 2024 présente une perte de 2,3 millions d'euros pour une perte de 0,4 million d'euros lors de l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2024, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 3,2 millions d'euros.

## 1.4 EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE

Les changements dans l'évolution de la structure bilancielle s'analysent comme suit

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Actifs non courants	3 522 081	3 474 520
Impôts différés	645 422	363 327
Besoin en fonds de roulement opérationnel	1 465 685	1 157 548
Besoin en fonds de roulement non opérationnel	293 741	410 762
<b>TOTAL</b>	<b>5 926 930</b>	<b>5 406 157</b>
Capitaux propres	6 847 938	9 266 678
Endettement financier net	(921 007)	(3 860 522)
<b>CAPITAUX ENGAGES</b>	<b>5 926 930</b>	<b>5 406 156</b>

Les actifs non courants sont constitués de la valeur nette des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles (frais de recherche et développement, brevets et marques), des immobilisations corporelles et des immobilisations financières. Ils restent sensiblement stables par rapport à la même période de l'exercice 2023.

Une analyse détaillée des mouvements intervenus durant l'exercice sur les différents postes d'immobilisations en valeurs brutes et nettes est présentée en note 6.6 des Etats financiers

Le besoin en fonds de roulement opérationnel est constitué des créances clients, augmenté des stocks et diminué des dettes fournisseurs. Alors que l'activité de SMAIO est en très forte croissance, son augmentation très modérée démontre la capacité de SMAIO à attacher une importance particulière à la maîtrise de ses stocks, compte tenu des caractéristiques propres à son activité qui nécessite la mise à disposition auprès des établissements de santé de nombreux implants dans différentes tailles, ainsi que des efforts soutenus dans la maîtrise des délais de paiement de ses clients.

La variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023 s'explique essentiellement par la constatation du résultat déficitaire de l'exercice 2024 pour une valeur de 2,3 millions d'euros (voir note 2.4 évolution des capitaux propres).

Avec une trésorerie brute à hauteur de 3,2 millions d'euros et un endettement brut à 2,3 millions d'euros, l'endettement financier net au 31 décembre 2024 reste négatif à 0,9 millions d'euros.

## 1.5 EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2025

### Evènements récents

SMAIO a concentré ses efforts commerciaux sur la formation de chirurgiens ambassadeurs sur le marché américain pour la diffusion de son offre complète i-kontrol, et la réalisation de procédures d'enregistrement dans les hôpitaux américains ciblés atteignant une facturation totale de 0.8 million d'euros sur ce territoire. Les effets de la dernière Sagittal Alignment Academy organisée en novembre 2023 à San Diego, véritable rampe de conversion des chirurgiens, devrait commencer à

impacter les ventes de SMAIO sur la fin de l'exercice 2024 avec la finalisation en cours d'ouverture de nouveaux centres hospitaliers. La prochaine formation Sagittal Alignment Academy est prévue en décembre 2024 à New-York où sont attendus plus d'une vingtaine de chirurgiens américains.

## **Perspectives**

Deux ans après son introduction en bourse, SMAIO poursuit trois objectifs :

- le développement de l'activité de commercialisation de la solution i-kontrol en Europe, aux USA et en Australie : pour ce faire, SMAIO s'appuiera sur sa propre force commerciale, principalement en France et aux USA, complétée par un réseau de distributeurs et d'agents commerciaux en Europe, en Australie et aux USA avec pour but de démontrer dans un nombre ciblé de centres emblématiques que la solution i-kontrol constitue une solution intégrée de référence pour la gestion holistique du réalignement vertébral ;
- le développement de projets R&D innovants fondés sur l'utilisation des données radiologiques et cliniques de sa base de données KEOPS, qui font une large place à l'utilisation de technologies d'intelligence artificielle telle que, et de manière non limitative, l'analyse des radios de la colonne vertébrale, la modélisation de cette dernière en 3 dimensions, la simulation des effets possibles de la chirurgie sur l'équilibre du patient, et la conception des implants sur-mesure à même de restaurer un alignement vertébral le plus proche possible d'une configuration saine. Ces solutions viseront également à faciliter et accélérer le positionnement précis des implants pédiculaires et des cages intersomatiques dans les pédicules vertébraux et les disques intervertébraux afin de faciliter l'utilisation de la solution i-kontrol ;
- la diffusion large de ses services de planification et de ses implants sur mesure via une open plateforme KEOPS-4ME diffusée mondialement via de multiples partenariats avec les principaux leaders de la chirurgie rachidienne, en démontrant régulièrement la compatibilité des tiges sur-mesure de SMAIO avec les principales vis pédiculaires actuellement vendues sur le marché.

## **1.6 FACTEURS DE RISQUES**

Les facteurs de risque sont de même nature que ceux qui sont exposés au chapitre IV « Risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée » du rapport de gestion et de groupe du Conseil d'administration en date du 14 avril 2025.

## **1.7 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES**

Nous vous renvoyons sur ce point au rapport spécial établi par le commissaire aux comptes de la Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce.

## **1.8 INFORMATIONS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA GUERRE EN UKRAINE**

La guerre en Ukraine est sans effet sur l'activité et les résultats de l'exercice 2024 de SMAIO.



# SMAJO

Le nouveau paradigme de la chirurgie de la colonne vertébrale

COMPTES CONSOLIDÉS  
2024

## 2 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

### 2.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En euros	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Chiffre d'affaires	4.1	5 497 173	5 383 218
Autres produits d'exploitation		965 524	1 280 954
Achats consommés		(1 281 036)	(939 445)
Charges de personnel		(3 606 563)	(3 120 718)
Autres charges d'exploitation		(3 242 266)	(2 214 154)
Impôts et taxes		(83 515)	(85 987)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(1 433 456)	(1 379 432)
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(3 184 138)</b>	<b>(1 075 563)</b>
Dotation aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition		-	-
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>(3 184 138)</b>	<b>(1 075 563)</b>
Charges et produits financiers	8.4	92 531	(118 218)
Charges et produits exceptionnels		18 989	-
Impôts sur les résultats	9.1	723 774	747 579
<b>Résultat net des entités intégrées</b>		<b>(2 348 843)</b>	<b>(446 202)</b>
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-	-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>(2 348 843)</b>	<b>(446 202)</b>
Intérêts minoritaires		-	-
<b>Résultat net - part du groupe</b>		<b>(2 348 843)</b>	<b>(446 202)</b>
Résultat par action		(0,45)	(0,09)
Résultat dilué par action		(0,45)	(0,09)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 2.2 BILAN CONSOLIDE

En euros	Notes	31.12.2024	31.12.2023
		Net	Net
Immobilisations incorporelles nettes		2 262 407	2 282 549
<i>Dont écarts d'acquisition</i>		-	-
Immobilisations corporelles nettes		1 180 883	1 080 918
Immobilisations financières nettes		78 791	111 052
Titres mis en équivalence		-	-
<b>Actif immobilisé</b>	<b>6.6</b>	<b>3 522 081</b>	<b>3 474 520</b>
Stocks et en-cours	<b>4.2</b>	1 346 219	1 248 513
Clients et comptes rattachés	<b>4.3</b>	1 715 621	602 533
Autres créances et comptes rattachés	<b>4.3</b>	1 980 205	1 557 426
Valeurs mobilières de placement		-	-
Disponibilités	<b>8.1.5</b>	3 232 371	6 921 032
<b>Actif circulant</b>		<b>8 274 416</b>	<b>10 329 504</b>
<b>Total actif</b>		<b>11 796 497</b>	<b>13 804 024</b>

En euros		31.12.2024	31.12.2023
		Net	Net
Capital		993 444	993 444
Primes		7 212 411	7 212 411
Réserves		990 927	1 507 026
Résultat consolidés		(2 348 844)	(446 202)
<b>Capitaux propres (parts du groupe)</b>	<b>2.4</b>	<b>6 847 938</b>	<b>9 266 678</b>
Intérêts minoritaires		-	-
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques et charges	<b>7.1</b>	50 809	73 240
<b>Provisions</b>		<b>50 809</b>	<b>73 240</b>
Emprunts et dettes financières	<b>8.1.4</b>	2 311 364	3 060 510
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>4.4</b>	1 596 154	693 499
Autres dettes et comptes de régularisation	<b>4.4</b>	990 233	710 097
<b>Total dettes</b>		<b>4 897 750</b>	<b>4 464 106</b>
<b>Total passif</b>		<b>11 796 497</b>	<b>13 804 024</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 2.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En euros	Notes	31.12.2024	31.12.2023
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>(2 348 843)</b>	<b>(446 202)</b>
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations		1 301 122	1 307 632
Variation de l'impôt différé	9.3	(278 255)	(341 029)
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		-	-
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs		97 083	111 671
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		-	-
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		3 249	4 305
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>(1 225 644)</b>	<b>636 377</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence		-	-
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	8.1.6	(209 996)	(288 808)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'exploitation (I)</b>		<b>(1 435 640)</b>	<b>347 569</b>
Acquisitions d'immobilisations		(1 553 998)	(1 525 024)
Cessions d'immobilisations		-	-
Réduction des autres immobilisations financières		34 321	-
Incidence des variations de périmètre		-	-
Variation nette des placements à court terme		-	-
Opérations internes Haut de Bilan		83 105	-
<b>Flux net de trésorerie généré par l'investissement (II)</b>		<b>(1 436 572)</b>	<b>(1 525 024)</b>
Émissions d'emprunts		42 250	2 542 250
Remboursements d'emprunts		(420 747)	(131 083)
Variations des subventions d'investissements		-	-
Dividendes versés des filiales		-	-
Dividendes reçus/versés de la société mère		-	-
Augmentations / réductions de capital		(121 547)	(52 686)
Actionnaires : capital appelé non versé		-	-
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		34 346	54 455
Variation nette des concours bancaires		(373 905)	438
<b>Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement (III)</b>	8.1.6	<b>(839 603)</b>	<b>2 413 375</b>
Incidence des variations de change		23 154	-
Autres variations		-	(3 426)
<b>Variation de flux de trésorerie (I + II + III + IV)</b>		<b>(3 688 660)</b>	<b>1 232 492</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>		<b>6 921 032</b>	<b>5 688 539</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>		<b>3 232 371</b>	<b>6 921 032</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 2.4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Capitaux propres consolidés
<b>Capitaux propres au 31.12.2022</b>	<b>5 228 651</b>	<b>993 444</b>	<b>7 212 411</b>	<b>1 540 010</b>	<b>9 745 865</b>
Résultat global de l'exercice	-	-	-	(446 202)	(446 202)
Stock-options et actions gratuites	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-
Titres en autocontrôle	-	-	-	(22 733)	(22 733)
Autres variations	-	-	-	(10 251)	(10 251)
<b>Capitaux propres au 31.12.2023</b>	<b>5 228 651</b>	<b>993 444</b>	<b>7 212 411</b>	<b>1 060 823</b>	<b>9 266 678</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2023</b>	<b>5 228 651</b>	<b>993 444</b>	<b>7 212 411</b>	<b>1 060 823</b>	<b>9 266 678</b>
Résultat global de l'exercice	-	-	-	(2 348 843)	(2 348 843)
Stock-options et actions gratuites	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-
Titres en autocontrôle	-	-	-	(36 125)	(36 125)
Autres variations	-	-	-	(33 772)	(33 772)
<b>Capitaux propres au 31.12.2024</b>	<b>5 228 651</b>	<b>993 444</b>	<b>7 212 411</b>	<b>(1 357 917)</b>	<b>6 847 938</b>

## **2.5 NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024**

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

### **NOTE 1: PRINCIPES COMPTABLES**

#### **1.1 Référentiel appliqué**

En application du règlement français N° 2020-01 du 9 octobre 2020 du Comité de la Réglementation Comptable, qui abroge et remplace le règlement CRC n°99-02 relatifs aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales, entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2024 ont été établis en conformité avec les principes comptables et les dispositions légales et réglementaires fixées par la loi et le Code de commerce à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date. Les états financiers individuels de la société SMAIO USA ont été établis selon les principes comptables en vigueur aux Etats-Unis, et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

#### **1.2 Bases de préparation**

Les états financiers du Groupe sont établis en euros, en application du principe de continuité d'exploitation après avoir pris en compte les informations dont il dispose pour l'avenir et, en particulier les prévisions de trésorerie établies pour les 12 prochains mois. Le bien-fondé de ce principe a été apprécié en fonction de la capacité du Groupe au cours des 12 mois postérieurs à la date d'arrêté des comptes à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme grâce à une capacité d'autofinancement positive et/ou en générant des ressources financières suffisantes prenant notamment en compte les hypothèses suivantes :

- la diffusion large de ses services de planification et de ses implants sur mesure via une open plateforme KEOPS-4ME diffusée mondialement via de multiples partenariats ;
- le développement de la commercialisation de la solution i-Kontrol en Europe, aux Etats-Unis et en Australie. Pour ce faire, la Société s'appuiera sur sa propre force commerciale, et sur un réseau de distributeurs et d'agents.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est selon les cas, le coût historique ou la valeur d'apport.

La préparation des états financiers consolidés nécessite l'élaboration d'estimations et d'hypothèses réexaminées de façon continue (telles que des projections d'évolution du chiffre d'affaires dans le cadre du calcul de la provision pour rotation lente des stocks, des données prospectives dans le cadre du calcul des indemnités de départ à la retraite).

Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a pas connaissance de changements d'estimation ayant un effet significatif sur la période. Les conséquences estimées les plus probables à la date d'arrêt des comptes sur l'activité du Groupe de la guerre en Ukraine sont détaillées au paragraphe 2.8 des faits caractéristiques de l'exercice.

## **NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

### **2.1 Méthode de consolidation**

La consolidation est réalisée à partir des comptes statutaires des différentes entités juridiques composant le Groupe arrêtés au 31 décembre 2024.

Les filiales dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle d'une société existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur la société ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la société ;
- à la capacité d'exercer son pouvoir sur la société de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values sur cessions d'actifs, marges en stocks, amortissements et dépréciations d'actifs détenus par le Groupe).

Les résultats des filiales acquises sont consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est exercé.

### **2.2 Méthodes de conversion**

#### **2.2.1 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères**

La monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe est l'euro.

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées sont préparés en monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque filiale opère et qui correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros comme indiqué ci-après :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du tableau des flux de trésorerie.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

Les principaux cours de conversion utilisés sont les suivants :

Cours moyens :

1 euro =	USD
31/12/2024	1,08228
31/12/2023	1,08232

Cours de clôture :

1 euro =	USD
31/12/2024	1,03880
31/12/2023	1,10546

### 2.2.2 Transactions en devises étrangères

Les transactions réalisées par une société dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont généralement incluses dans le compte de résultat.

### 2.3 Périmètre du Groupe

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés :

- SMAIO (société mère du Groupe) ;
- SMAIO USA.

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts au 31 décembre 2024 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
SMAIO	 Saint Priest, FR	Société mère	
SMAIO USA	 New-York, US	100%	100%

### NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle présentée ci-après est basée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs identifiés. La Direction Générale représente le principal décideur opérationnel.

Le Groupe SMAIO réalise l'essentiel de son activité dans un seul secteur d'activité, celui des implants pour la colonne vertébrale. Par conséquent, le Groupe ne présente qu'un seul niveau d'information sectorielle caractérisé par la zone géographique qui correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe via ses entités de commercialisation.

Les différentes zones géographiques sont les suivantes :

- France ;
- Etats-Unis ;
- Reste du monde.

Les dépenses des départements Recherche et Développement, Marketing, Finance et Administration Générale engagées par le siège du Groupe sont toutes présentées sous le secteur « France », sans réallocation analytique sur les autres zones géographiques.

#### 3.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Par zone géographique, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

	31.12.2024		31.12.2023	
	En euros	En %	En euros	En %
	1 123 129	20%	1 109 836	21%
	2 935 516	53%	3 099 102	58%
Reste du monde	1 438 528	26%	1 174 279	22%
<i>dont Moyen Orient et Afrique</i>	69 524		130 697	
<i>dont Amérique du Sud</i>	-		-	
<i>dont Canada</i>	9 600		5 600	
<i>dont Océanie</i>	34 496		65 214	
<i>dont Europe</i>	1 324 908		972 768	
<i>dont Asie</i>	-		-	
<b>Total</b>	<b>5 497 173</b>	<b>100%</b>	<b>5 383 218</b>	<b>100%</b>

### 3.2 Compte de résultat sectoriel de l'exercice 2024

En euros			Reste du monde	31.12.2024
				Net
Chiffre d'affaires	1 123 129	2 935 516	1 438 528	5 497 173
Autres produits d'exploitation	950 643	14 881	-	965 524
Achats consommés	(735 582)	(176 131)	(369 323)	(1 281 036)
Charges de personnel	(3 402 766)	-	(203 797)	(3 606 563)
Autres charges d'exploitation	(1 075 710)	(2 156 082)	(10 474)	(3 242 266)
Impôts et taxes	(79 016)	(1 842)	(2 656)	(83 514)
Dot. & Rep. aux amortissements et provisions	(1 321 470)	(111 986)	-	(1 433 456)
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>(4 540 772)</b>	<b>504 356</b>	<b>852 278</b>	<b>(3 184 138)</b>
Dot. aux amortissement et dép. des écarts d'acquisition	-	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>(4 540 772)</b>	<b>504 356</b>	<b>852 278</b>	<b>(3 184 138)</b>
Charges et produits financiers	92 531	-	-	92 531
Charges et produits exceptionnels	18 989	-	-	18 989
Impôts sur les résultats	1 020 603	(83 774)	(213 054)	723 774
<b>Résultat net des entités intégrées</b>	<b>(3 408 649)</b>	<b>420 582</b>	<b>639 224</b>	<b>(2 348 843)</b>
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>(3 408 649)</b>	<b>420 582</b>	<b>639 224</b>	<b>(2 348 843)</b>
Intérêts minoritaires	-	-	-	-
<b>Résultat net - part du groupe</b>	<b>(3 408 649)</b>	<b>420 582</b>	<b>639 224</b>	<b>(2 348 843)</b>

### 3.3 Compte de résultat sectoriel de l'exercice 2023

En euros			Reste du monde	31.12.2023
				Net
Chiffre d'affaires	3 944 520	334 136	1 104 563	5 383 218
Autres produits d'exploitation	1 280 556	397	-	1 280 954
Achats consommés	(569 979)	(33 414)	(336 053)	(939 445)
Charges de personnel	(2 952 306)	-	(168 412)	(3 120 718)
Autres charges d'exploitation	(1 480 756)	(730 545)	(2 853)	(2 214 154)
Impôts et taxes	(83 216)	(568)	(2 203)	(85 987)
Dot. & Rep. aux amortissements et provisions	(1 290 473)	(56 238)	(32 721)	(1 379 432)
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>(1 151 653)</b>	<b>(486 231)</b>	<b>562 322</b>	<b>(1 075 563)</b>
Dot. aux amortissement et dép. des écarts d'acquisition	-	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>(1 151 653)</b>	<b>(486 231)</b>	<b>562 322</b>	<b>(1 075 563)</b>
Charges et produits financiers	(118 218)	-	-	(118 218)
Charges et produits exceptionnels	-	-	-	-
Impôts sur les résultats	959 819	(71 659)	(140 580)	747 579
<b>Résultat net des entités intégrées</b>	<b>(310 053)</b>	<b>(557 890)</b>	<b>421 741</b>	<b>(446 202)</b>
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>(310 053)</b>	<b>(557 890)</b>	<b>421 741</b>	<b>(446 202)</b>
Intérêts minoritaires	-	-	-	-
<b>Résultat net - part du groupe</b>	<b>(310 053)</b>	<b>(557 890)</b>	<b>421 741</b>	<b>(446 202)</b>

### 3.4 Bilan sectoriel de l'exercice 2024

En euros			Reste du monde	31.12.2024
				Net
Immobilisations incorporelles nettes	2 262 407	-	-	2 262 407
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	-	-	-	-
Immobilisations corporelles nettes	588 629	572 472	19 782	1 180 883
Immobilisations financières nettes	78 791	-	-	78 791
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 929 827</b>	<b>572 472</b>	<b>19 782</b>	<b>3 522 081</b>
Stocks et en-cours	1 066 474	279 745	-	1 346 219
Clients et comptes rattachés	387 770	1 327 851	-	1 715 621
Autres créances et comptes rattachés	1 730 813	59 544	189 847	1 980 205
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	1 677 121	490 925	1 064 325	3 232 371
<b>Actif circulant</b>	<b>4 862 178</b>	<b>2 158 065</b>	<b>1 254 172</b>	<b>8 274 416</b>
<b>Total actif</b>	<b>7 792 005</b>	<b>2 730 537</b>	<b>1 273 954</b>	<b>11 796 497</b>

En euros			Reste du monde	31.12.2024
				Net
Capital	993 444	-	-	993 444
Primes	7 212 411	-	-	7 212 411
Réserves	(894 203)	1 463 388	421 741	990 926
Résultat consolidés	(3 408 584)	420 582	639 160	(2 348 842)
<b>Capitaux propres (parts du groupe)</b>	<b>3 903 068</b>	<b>1 883 970</b>	<b>1 060 901</b>	<b>6 847 938</b>
Intérêts minoritaires	-	-	-	-
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques et charges	50 809	-	-	50 809
<b>Provisions</b>	<b>50 809</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 809</b>
Emprunts et dettes financières	2 311 245	118	-	2 311 364
Fournisseurs et comptes rattachés	901 257	694 897	-	1 596 154
Autres dettes et comptes de régularisation	625 626	151 552	213 053	990 233
<b>Total dettes</b>	<b>3 838 129</b>	<b>846 567</b>	<b>213 053</b>	<b>4 897 750</b>
<b>Total passif</b>	<b>7 792 005</b>	<b>2 730 537</b>	<b>1 273 954</b>	<b>11 796 497</b>

### 3.5 Bilan sectoriel de l'exercice 2023

En euros			Reste du monde	31.12.2023
				Net
Immobilisations incorporelles nettes	2 282 549	-	-	2 282 549
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	-	-	-	-
Immobilisations corporelles nettes	718 327	331 977	30 614	1 080 918
Immobilisations financières nettes	111 052	-	-	111 052
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
<b>Actif immobilisé</b>	<b>3 111 929</b>	<b>331 977</b>	<b>30 614</b>	<b>3 474 520</b>
Stocks et en-cours	1 045 733	202 780	-	1 248 513
Clients et comptes rattachés	437 885	164 648	-	602 533
Autres créances et comptes rattachés	1 303 719	2 336	251 371	1 557 426
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	6 480 430	160 265	280 337	6 921 032
<b>Actif circulant</b>	<b>9 267 767</b>	<b>530 029</b>	<b>531 708</b>	<b>10 329 504</b>
<b>Total actif</b>	<b>12 379 696</b>	<b>862 006</b>	<b>562 322</b>	<b>13 804 024</b>

En euros			Reste du monde	31.12.2023
				Net
Capital	993 444	-	-	993 444
Primes	7 212 411	-	-	7 212 411
Réserves	242 998	1 264 028	-	1 507 026
Résultat consolidés	(310 053)	(557 890)	421 741	(446 202)
<b>Capitaux propres (parts du groupe)</b>	<b>8 138 800</b>	<b>706 138</b>	<b>421 741</b>	<b>9 266 679</b>
Intérêts minoritaires	-	-	-	-
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques et charges	73 240	-	-	73 240
<b>Provisions</b>	<b>73 240</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>73 240</b>
Emprunts et dettes financières	3 060 427	83	-	3 060 510
Fournisseurs et comptes rattachés	610 161	83 338	-	693 499
Autres dettes et comptes de régularisation	497 069	72 447	140 580	710 096
<b>Total dettes</b>	<b>4 167 656</b>	<b>155 869</b>	<b>140 580</b>	<b>4 464 105</b>
<b>Total passif</b>	<b>12 379 696</b>	<b>862 006</b>	<b>562 322</b>	<b>13 804 024</b>

## NOTE 4 : DONNEES OPERATIONNELLES

### 4.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété, c'est-à-dire après l'expédition des produits en ex-works lorsque les implants et instruments sont vendus à des distributeurs. Lorsque la Société livre directement les établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou éventuellement les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Ventes de marchandises	5 374 751	2 509 460
Prestations de services	122 421	108 526
Payement d'étape	-	2 765 232
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>5 497 173</b>	<b>5 383 218</b>

Les ventes de marchandises sont constituées des facturations d'implants aux hôpitaux et cliniques, et d'implants et d'ancillaires aux distributeurs. Voir les commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires au paragraphe I.C.1 Activité commerciale.

Les prestations de services correspondent aux redevances perçues des centres hospitaliers pour l'utilisation du logiciel KEOPS de planification et de suivi chirurgical des patients.

### 4.2 Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués d'implants et d'instruments (ancillaires) fabriqués en sous-traitance. Les produits finis entrés en stocks sont valorisés sur la base du prix réel d'achat, incluant les frais d'approche et hors frais de commercialisation. Les sorties de stocks sont valorisées sur la base du premier article entré, premier article sorti, ou méthode dite FIFO.

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2024			31.12.2023
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Matières premières	41 127	-	41 127	14 563
Encours de production	-	-	-	-
Produits semis finis	-	-	-	-
Produits finis Implants	1 148 401	(265 670)	882 731	729 653
Produits finis Instruments	474 377	(52 014)	422 363	504 299
<b>Total</b>	<b>1 663 905</b>	<b>(317 684)</b>	<b>1 346 221</b>	<b>1 248 514</b>

En valeur brute, le stock augmente de 13% par rapport au 31 décembre 2024. La hausse retraduit la croissance soutenue de l'activité de sa filiale américaine avec la mise à disposition de kits d'implants et d'instruments dans les hôpitaux. Les dépréciations représentent au 31 décembre 2024 en moyenne 19% des valeurs brutes, en hausse comparé à la fin de l'exercice 2023 suite à la mise en place d'un calcul de dépréciation sur les produits finis d'instruments.

### 4.3 Créances clients, autres créances et charges constatées d'avance

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

Le Groupe n'a pas recours au factoring permettant de mobiliser plus rapidement l'encaissement des créances clients.

Les créances clients, autres créances et charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2024			31.12.2023
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Créances clients</b>	<b>1 715 621</b>	-	<b>1 715 621</b>	<b>602 533</b>
Créances fiscales	1 756 253	-	1 756 253	1 377 324
Créances sociales	58 867	-	58 867	-
Autres créances	34 757	-	34 757	64 907
Avances et acomptes fournisseurs	5 630	-	5 630	-
<b>Autres créances</b>	<b>1 855 507</b>	-	<b>1 855 507</b>	<b>1 442 231</b>
Charges constatées d'avance	124 698	-	124 698	115 195
<b>Total actifs</b>	<b>3 695 825</b>	-	<b>3 695 825</b>	<b>2 159 959</b>
<b>Délai de recouvrement moyen</b>	<b>61 jours</b>			<b>58 jours</b>

Sous l'effet de l'accélération des ventes aux USA, sur le dernier trimestre de l'exercice 2024, l'en-cours des créances clients brutes augmente mécaniquement par rapport à la fin de l'exercice 2023.

Malgré un doublement de son activité de vente d'implants le délai de recouvrement moyen reste stable par rapport à l'exercice précédent et démontre les efforts continus de SMAIO dans le suivi des délais de règlement de ses clients.

Les créances fiscales comprennent le crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2023 et 2024 à hauteur respectivement de 0,39 million d'euros et 0,44 million d'euros, les crédits de TVA à récupérer ainsi que les impôts différés sur les différentes opérations de consolidation pour 0,8 million d'euros.

La créance relative au crédit d'impôt recherche 2023 a une échéance de 6 mois à compter du dépôt de la demande. A la date d'établissement du rapport les services de l'administration fiscale n'avaient toujours pas procédé au règlement de la créance relative au crédit d'impôt recherche

2023 d'échéance septembre 2024 sans que pour autant celle-ci n'ait signifiée à la Société d'élément justificatif ou de contestation du montant.

#### 4.4 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et les autres dettes s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>1 596 154</b>	<b>693 499</b>
Dettes sociales	581 479	529 301
Dettes fiscales	185 881	107 817
Autres dettes	194 677	44 365
<b>Total autres dettes</b>	<b>962 037</b>	<b>681 483</b>
Produits constatés d'avance	28 195	28 615
<b>Total dettes</b>	<b>2 586 386</b>	<b>1 403 596</b>
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>2 586 386</i>	<i>1 403 596</i>

La variation des dettes fournisseurs est directement corrélée à la hausse de l'activité de SMAIO sur sa partie internationale et à la demande croissante en kits d'implants et d'instruments de sa filiale SMAIO USA pour adresser le marché Américain.

Les autres dettes intègrent au 31 décembre 2024 un écart de conversion passif de 160 569 euros constaté lors de la conversion des créances Groupe libellées en devises étrangères.

#### 4.5 Frais de recherche et développement

##### 4.5.1 Coûts des développements capitalisés

Le processus d'innovation peut s'analyser en une activité de recherche et une activité de développement. La recherche est l'activité qui permet d'acquérir des connaissances scientifiques ou des techniques nouvelles. Le développement est l'application des résultats de la recherche en vue de la réalisation des produits avant le commencement de leur production commerciale.

Les coûts liés à la recherche sont comptabilisés en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont quant à eux immobilisés, dès lors que le Groupe est en mesure de démontrer :

- son intention ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- que l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs d'une valeur supérieure à sa valeur nette comptable ;
- et que le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 5 ans maximum.

Les coûts de développement capitalisés sur l'exercice sont inscrits dans les postes bilantiels suivants :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Frais de recherche et développement	914 681	957 374
Frais de brevets	-	-
Logiciels	-	-
<b>Total</b>	<b>914 681</b>	<b>957 374</b>

#### 4.5.2 Frais de recherche et développement enregistrés dans le compte de résultat

Les frais de recherche et développement passés en charges sont constitués des dépenses de la période qui n'ont pas fait l'objet d'activation et des dotations aux amortissements des frais de R&D activés.

En France, le crédit impôt recherche dont le calcul est basé sur certaines dépenses de recherche relatives à des projets jugés « éligibles » est remboursé par l'État, quelle que soit la situation de l'entité au regard de l'impôt sur les sociétés : si la société bénéficiaire du crédit impôt recherche est redevable de l'impôt, ce crédit est imputé sur l'impôt à payer ; à défaut, il est remboursé par l'État. Selon la recommandation de l'ANC ce montant est enregistré sur la ligne impôt sur résultat, voir note 9.1 Détail des impôts sur le résultat.

Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice s'analyse de la manière suivante :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Frais de recherche et développement	1 806 125	1 768 673
Frais de recherche et développement activés	(910 730)	(957 374)
Amortissements des frais de recherche et développement activés	970 122	1 044 417
<b>Total</b>	<b>1 865 517</b>	<b>1 855 716</b>

#### 4.6 Charges d'amortissement et de dépréciation

Les règles et principes relatifs à la comptabilisation des immobilisations et des amortissements et dépréciations les concernant sont examinés en détail en note 6.

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Frais de recherche & développement	958 925	1 027 395
Autres immobilisations incorporelles	11 197	16 668
Installations techniques et matériels	39 509	41 200
Matériel de démonstration et kits d'instruments	297 893	245 195
Autres immobilisations corporelles	21 234	17 549
<b>Amortissements</b>	<b>1 328 759</b>	<b>1 348 007</b>

Les dotations et reprises d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Stocks	(317 684)	219 060
Clients	-	-
<b>Dépréciations</b>	<b>(317 684)</b>	<b>219 060</b>

#### 4.7 Redevances

Les redevances versées à certains chirurgiens concepteurs liées aux rachats par contrat de leurs droits d'inventeur sont calculées et payées trimestriellement sur la base du chiffre d'affaires généré par le Groupe sur chacun des produits concernés. Ces redevances sont enregistrées en charges d'exploitation.

Les redevances perçues sur les brevets dont le Groupe est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales par d'autres sociétés sont enregistrées en produits d'exploitation.

Le montant total des redevances inscrit en charge de l'exercice s'analyse de la manière suivante :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Redevances versées aux chirurgiens	90 125	59 023
<i>en % du chiffre d'affaires "Ventes de marchandises"</i>	<i>1,68%</i>	<i>2,35%</i>

#### 4.8 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Le résultat courant émane des activités dans lesquelles le Groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales, incluant les cessions et les mises au rebut d'instruments et de matériels.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels ne se rapportant pas à l'activité opérationnelle, et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

### NOTE 5 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

#### 5.1 Effectif

L'effectif par collègue, sexe et par zone géographique à la clôture de l'exercice se répartit comme suit :

	31.12.2024			31.12.2023		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres et ingénieurs	17	14	31	13	13	26
Employés et techniciens	5	5	10	6	5	11
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>41</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>37</b>
 France	21	17	38	19	18	37
 USA	1	2	3	-	-	-

## 5.2 Avantages du personnel

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle ils ont rendu les services correspondants.

Ces avantages sont comptabilisés dans les autres dettes et comptes de régularisation et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite, les compléments de retraite ainsi que la couverture de certains frais médicaux pour les retraités et préretraités ;
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe. Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes dits à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur puisque l'obligation de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations ; ils sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- les régimes dits à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations. Une est alors comptabilisée au passif de la situation financière.

## 5.3 Régime de retraites et engagements assimilés

De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à comptabilisation de provisions, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

Les régimes à prestations définies correspondent aux autres régimes et principalement pour le Groupe aux indemnités de départ à la retraite.

L'estimation des engagements liés aux régimes à prestations définies est effectuée par des actuaires. Ces engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité.

L'âge de départ à la retraite est celui auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement et le mode de départ à la retraite est à l'initiative du salarié. Le taux d'actualisation est basé à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la recommandation de l'ANC.

Le Groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à des fonds externes. La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend la société SMAIO (Métallurgie) fait l'objet d'une provision enregistrée en passif.

Les principales hypothèses économiques retenues sont énoncées ci-après :

	31.12.2024	31.12.2023
Taux de croissance attendu des salaires	2,00%	2,00%
Taux d'actualisation	3,38%	3,17%
Taux de charges sociales des cadres	43,60%	43,60%
Taux de charges sociales des non-cadres	36,40%	36,40%

Les variations des droits acquis provisionnés s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Droits acquis	50 406	25 779

Pour les filiales étrangères, une revue détaillée des obligations en matière d'engagements de retraite est réalisée sur la base des règles applicables à chaque pays et des provisions sont comptabilisées si nécessaires.

Les membres du Conseil d'administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire conférant un droit supplémentaire du régime général.

#### 5.4 Médaille du travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, la convention collective applicable ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

#### 5.5 Paiements fondés sur des actions

Par délibérations en date du 17 octobre 2023, le Conseil d'administration (agissant sur délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 22 octobre 2021, aux termes de sa 16ème résolution) a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites composé d'un nombre maximum de 52.283 actions gratuites (soit environ 1,00% du capital social de SMAIO au jour de ladite décision), au profit des membres du personnel salarié de SMAIO. En outre, ces actions gratuites seront définitivement acquises par les bénéficiaires susvisés sous réserve de la réalisation d'un certain nombre de conditions telles que listées dans le règlement du plan d'actions gratuites afférent.

Aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces plans conformément aux dispositions de l'article 624-6 du PCG.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites autorisés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2024 :

Année de mise en place du plan	Nombre d'actions gratuites autorisées	Nombre d'actions gratuites devenues caduques	Nombre d'actions gratuites acquises	Nombre d'actions restantes à remettre	Année d'acquisition
2023	52 283	600	-	51 683	2026
<b>Total</b>	<b>52 283</b>	<b>600</b>	<b>-</b>	<b>51 683</b>	

## 5.6 Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées à la suite d'une décision mutuelle entre le salarié et la Société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la Société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès de l'organisme compétent ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

## NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

### 6.1 Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles sont susceptibles de constituer un indice de perte de valeur affectant les actifs corporels et incorporels, un test consistant à comparer la valeur comptable à la valeur actuelle, déterminée comme étant la plus élevée de la valeur d'usage et de la valeur vénale, est réalisé. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur comptable à la valeur actuelle si cette dernière est inférieure.

### 6.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de développement, les brevets et les licences. Les frais de développement lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciales, sont inscrits à l'actif et sont amortis sur 5 ans. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Les brevets et licences sont amortis sur 1 à 5 ans en fonction de leur durée d'utilisation.

### **6.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique. Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à la Société selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différenciés.

Les dépenses ultérieures sur immobilisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, sauf celles engagées pour prolonger la durée de vie du bien.

Les ancillaires faisant partie des kits mis à disposition des établissements de santé clients sont immobilisés jusqu'à leur retour ou leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode exposée dans la note 6.1 des Etats financiers.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations :

- installations techniques et matériels : de 3 à 12 ans ;
- matériels de démonstration : 3 ans ;
- kits d'instruments : 5 ans ;
- matériel de bureau et informatique, et mobilier : de 3 à 4 ans ;
- installations générales et agencements : 8 ans ;
- Emballages récupérables : 5 ans.

### **6.4 Immobilisations financières**

Elles sont constituées essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur faible valeur. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

## 6.5 Variation des immobilisations et amortissements au cours de l'exercice 2024

La variation des immobilisations se présente comme suit :

Valeurs brutes – En euros	01.01.2024	Variation taux de change	Acquisitions	Cessions	31.12.2024
Frais de développement	5 709 186	-	949 980	-	6 659 167
Brevets et droits similaires	88 015	-	-	-	88 015
Logiciels et licences	84 941	-	-	-	84 941
Immobilisations incorporelles en cours	24 232	-	-	-	24 232
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 906 374</b>	<b>-</b>	<b>949 980</b>	<b>-</b>	<b>6 856 355</b>
Installations techniques et matériels	372 670	-	30 054	(390)	402 334
Matériels de démonstration	111 937	-	22 962	(17 062)	117 837
Kits d'instruments	1 271 606	25 566	426 491	(185 594)	1 538 068
Matériel informatique et de bureau	103 002	-	13 467	-	116 469
Autres immobilisations	21 592	-	39 719	-	61 310
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 880 807</b>	<b>25 566</b>	<b>532 692</b>	<b>(203 047)</b>	<b>2 236 018</b>
Dépôts et cautionnements	77 935	-	3 359	(8 670)	72 625
Titres de participation	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	33 118	-	-	(26 951)	6 167
<b>Immobilisations financières</b>	<b>111 053</b>	<b>-</b>	<b>3 359</b>	<b>(35 620)</b>	<b>78 792</b>
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>7 898 235</b>	<b>25 566</b>	<b>1 486 031</b>	<b>(238 668)</b>	<b>9 171 165</b>

Amortissements – En euros	01.01.2024	Variation taux de change	Dotations	Reprises	31.12.2024
Frais de recherche & développement	3 462 067	-	958 925	-	4 420 992
Brevets et droits similaires	76 818	-	11 197	-	88 015
Logiciels et licences	84 941	-	-	-	84 941
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 623 826</b>	<b>-</b>	<b>970 122</b>	<b>-</b>	<b>4 593 948</b>
Installations techniques et matériels	135 243	-	39 509	(390)	174 362
Matériels de démonstration	77 413	-	21 772	(11 859)	87 326
Kits d'instruments	506 286	1 845	276 122	(92 986)	691 267
Matériel informatique et de bureau	73 516	-	16 496	-	90 011
Autres immobilisations	7 430	-	4 739	-	12 169
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>799 889</b>	<b>1 845</b>	<b>358 637</b>	<b>(105 235)</b>	<b>1 055 136</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>4 423 714</b>	<b>1 845</b>	<b>1 328 759</b>	<b>(105 235)</b>	<b>5 649 083</b>

Valeurs nettes – En euros	01.01.2024	Variation taux de change	Augmentations	Diminutions	31.12.2024
Immobilisations incorporelles	2 282 549	-	(20 142)	-	2 262 407
Immobilisations corporelles	1 080 919	23 722	174 055	(97 812)	1 180 883
Immobilisations financières	111 053	-	3 359	(35 620)	78 792
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>3 474 520</b>	<b>23 722</b>	<b>157 272</b>	<b>(133 433)</b>	<b>3 522 081</b>

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour SMAIO. Les principaux frais engagés au 31 décembre 2024 portent sur :

- le développement de l'évolution de son logiciel de planification chirurgicale Keops Balance Analyzer 3D et de ses applications
- la mise au point d'une vis pédiculaire polyaxiale
- la mise au point d'une solution stérile pour son système de fixation rachidienne Kheiron
- la fourniture chrome cobalt de tiges pré-cintrées sur-mesure en fonction des radios préopératoires des patients
- la mise au point de guides de perçage morpho-adaptées permettant un positionnement optimal des implants dans les pédicules vertébraux

Le montant des frais de développement ainsi capitalisés au titre de la période s'élève à 949 980 euros contre 1 016 000 euros au 31 décembre 2023.

2/ Le matériel de démonstration correspond à des articles spécifiquement marqués et identifiés qui ne peuvent faire l'objet de vente et qui sont utilisés par les services commerciaux et marketing lors de sessions de formation ou de présentation de produits à l'occasion de salons professionnels. Le matériel de démonstration est amorti sur une durée de 3 ans.

3/ Pour la réalisation des chirurgies, SMAIO met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 5 ans. Le développement de l'activité peut conduire SMAIO à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients.

4/ Les immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements versés.

## **6.6 Contrats de location**

### **6.6.1 Locations financement**

Aucune immobilisation n'a été acquise par voie de location financement ou conférant une option de racheter l'équipement à l'échéance du contrat.

### **6.6.2 Locations simples**

Certains équipements (matériels informatiques, logiciels, flotte de véhicules) font l'objet de contrats de location sur des périodes de 3 à 5 ans.

Les engagements de location simple se résument comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
A un an au plus	208 160	204 614
Entre 1 et 5 ans	675 132	617 609
Entre 5 ans et 10 ans	39 167	185 535
<b>Total</b>	<b>922 458</b>	<b>1 007 758</b>

L'évolution constatée du montant des locations simples correspond essentiellement à la diminution d'engagement dans le temps des deux baux commerciaux à échéance au 1<sup>er</sup> avril 2030.

Sociétés	Montant du loyer annuel	Durée du bail
 SMAIO, Saint Priest, FR	151 808	10 ans à compter du 1 avril 2020

## NOTE 7 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

### 7.1 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour SMAIO un décaissement probable sans contrepartie dont le montant peut être évalué de façon fiable.

En euros	Provisions pour pensions	Provisions pour risques	Provisions pour litiges	Provisions pour perte de change	Autres Provisions	Total Provisions
<b>Provisions au 01.01.2023</b>	<b>32 899</b>	-	-	-	-	<b>32 899</b>
Dotations	(7 121)	-	-	47 462	-	40 341
Utilisations de l'année	-	-	-	-	-	0
Ecart actuariels	-	-	-	-	-	0
<b>Provisions au 31.12.2023</b>	<b>25 778</b>	-	-	<b>47 462</b>	-	<b>73 240</b>
<b>Provisions au 01.01.2024</b>	<b>25 778</b>	-	-	<b>47 462</b>	-	<b>73 240</b>
Dotations	24 628	-	-	403	-	25 031
Utilisations de l'année	-	-	-	(47 462)	-	(47 462)
Ecart actuariels	-	-	-	-	-	0
<b>Provisions au 31.12.2024</b>	<b>50 406</b>	-	-	<b>403</b>	-	<b>50 809</b>

Afin de tenir compte de l'évolution de la parité EUR/USD, le Groupe constate régulièrement une provision pour risque de change sur le compte courant mis en place avec sa filiale américaine.

## 7.2 Passifs éventuels

Un passif éventuel représente :

- une obligation potentielle résultant d'un évènement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un évènement incertain qui n'est pas sous le contrôle de la Société ;
- une obligation actuelle résultant d'un évènement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable ou soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Le Groupe n'a pas connaissance de passif éventuel matériel au 31 décembre 2024.

## NOTE 8 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### 8.1 Endettement financier net

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires, sous déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2024, l'endettement financier net du Groupe s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Dettes financières long terme	2 310 225	3 059 321
Dettes financières court terme	1 139	1 189
<b>Endettement financier brut</b>	<b>2 311 364</b>	<b>3 060 510</b>
Disponibilités	(3 232 371)	(6 921 032)
<b>Endettement financier net</b>	<b>(921 007)</b>	<b>(3 860 522)</b>

#### 8.1.1 Analyse des dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme incluent principalement les emprunts obligataires et les autres emprunts dont la maturité à l'origine est supérieure à un an.

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2024, l'ensemble des dettes financières à long terme est contracté en euros, à taux fixe et se ventile comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 064 976	2 413 917
Avance remboursable	157 500	225 000
Avances conditionnées	84 500	42 250
Mobilisations de créances	-	373 849
Intérêts courus sur emprunts	3 249	4 305
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>2 310 225</b>	<b>3 059 321</b>
<i>dont dettes financières à taux fixe</i>	<i>2 310 225</i>	<i>3 059 321</i>
<i>dont dettes financières à taux variable</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

### 8.1.2 Maturité des dettes financières à long terme

Les échéances des dettes financières à long terme se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2024	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 064 976	369 158	1 695 818	-
Avance remboursable	157 500	90 000	67 500	-
Avances conditionnées	84 500	-	84 500	-
Mobilisations de créances	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	3 249	3 249	-	-
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>2 310 225</b>	<b>462 407</b>	<b>1 847 818</b>	<b>-</b>

Les sûretés données sur certains actifs du Groupe pour garantir les emprunts sont détaillés en note 8.5 Engagements hors bilan.

### 8.1.3 Analyse des dettes financières à court terme

Les dettes financières à long terme incluent principalement les concours bancaires courants et le factoring dont la maturité à l'origine est inférieure à un an.

Au 31 décembre 2024, l'ensemble des dettes financières à court terme est contracté en euros et à taux fixe et s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Concours bancaires courants	-	-
Factoring	-	-
Intérêts courus bancaires	1 139	1 189
<b>Dettes financières à court terme</b>	<b>1 139</b>	<b>1 189</b>

### 8.1.4 Variation des dettes financières

En euros	01.01.2024	Variations "cash"		Variations "non cash"		31.12.2024
		Emmissions	Remboursements	Variation des taux de change	Autres	
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 413 917	-	(348 942)	-	-	2 064 976
Avance remboursable	225 000	-	(67 500)	-	-	157 500
Avances conditionnées	42 250	42 250	0	-	-	84 500
Mobilisations de créances	373 849	-	(373 849)	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	4 305	-	(1 056)	-	-	3 249
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>3 059 321</b>	<b>42 250</b>	<b>(791 346)</b>	-	-	<b>2 310 225</b>
<b>Dettes financières à court terme</b>	<b>1 189</b>	-	-	-	(50)	<b>1 139</b>
<b>Endettement financier brut</b>	<b>3 060 510</b>	<b>42 250</b>	<b>(791 346)</b>	-	(50)	<b>2 311 364</b>

Le Groupe n'a pas souscrit de nouveaux emprunts sur l'exercice 2024.

En rapport avec les moyens engagés pour déployer ses différentes solutions sur le territoire Américain, SMAIO a également mis en place avec Bpifrance une assurance prospection pour un montant brut de 84 500 euros dont le premier versement de 42 250 euros a eu lieu en janvier 2023, le solde d'un montant de 42 250 euros ayant lui été encaissé en décembre 2024. Conformément aux conditions du contrat le remboursement de l'aide est attaché une maturité de 2 ans dont le montant est conditionné par des facteurs d'échec / succès avec, un montant minimum de 25 350 euros

### 8.1.5 Analyse des disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités ainsi qu'éventuellement les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

La trésorerie évolue comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Disponibilités	3 232 371	6 921 032
<b>Disponibilités</b>	<b>3 232 371</b>	<b>6 921 032</b>

### 8.1.6 Tableaux de flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan suivantes : trésorerie et équivalents de trésorerie, concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

Le tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2024 figure au point 2.3.

Les charges (produits) sans effets sur la trésorerie s'analysent de la manière suivante :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 323 553	1 348 623
Dotations / (Reprises) aux provisions	(22 430)	(40 991)
Variation d'impôts différés	(278 256)	(341 029)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	97 083	111 671
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	3 251	4 305
<b>Charges (produits) sans effets sur la trésorerie</b>	<b>1 123 200</b>	<b>1 082 579</b>

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Stocks et en-cours	13 952	160 243
Clients et comptes rattachés	(1 075 775)	(114 728)
Autres créances et comptes de régularisation	(224 358)	(183 648)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	865 844	(50 228)
Autres dettes et comptes de régularisation	210 341	(100 446)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(209 996)</b>	<b>(288 808)</b>

Les autres variations des flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement se détaillent comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Emission d'emprunts	42 250	2 542 250
Remboursement d'emprunts	(420 746)	(131 083)
Variation nette des concours bancaires	(373 905)	438
Autres	(87 201)	1 769
<b>Autres variations</b>	<b>(839 603)</b>	<b>2 413 375</b>

### 8.1.7 Taux moyen de la dette

Le taux moyen de la dette évolue comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Euro (EUR)	5,17%	5,34%

Les intérêts relatifs à la mobilisation des créances de Crédit Impôt Recherche des exercices ont été précomptés par l'organisme de financement sur la base d'un taux d'intérêt annuel de 1,3%.

Les avances récupérables accordées par BPI (solde initial de 300 000 euros) sont sans intérêt.

## 8.2 Avances conditionnées et remboursables

Les avances émanent d'attributions par Bpifrance d'aides à l'innovation et à la prospection commerciale.

Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours ainsi que du versement de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'avance conditionnée Bpifrance pour 42 250 euros.

## 8.3 Instruments financiers de couverture

Néant.

## 8.4 Produits et charges financiers

### 8.5.1 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net correspond aux intérêts payés sur les dettes financières minorés des intérêts reçus sur les placements de trésorerie.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Intérêts sur emprunts	(111 510)	(45 680)
Intérêts sur découverts	(699)	(763)
Réévaluation des autres dettes financières	26 329	(26 329)
Autres	(10 379)	(73 285)
Gains / (pertes) de change sur revalorisation des comptes bancaires au cours de clôture	1 276	(53 191)
Provision pour perte de change	47 059	(47 462)
Produits financiers sur placement de trésorerie	140 456	128 492
<b>Autres produits / (charges) financiers</b>	<b>92 531</b>	<b>(118 218)</b>

## 8.5 Engagements hors bilan

### 8.5.8 Engagements donnés dans le cadre de crédits moyen terme

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Nantissements de fonds de commerce	1 500 000	1 500 000
Nantissement de matériel	-	-
Gages espèces	-	-

### 8.5.9 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédits court terme

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Cessions de créances commerciales	-	-
Contre-garanties BPI	750 000	750 000

## NOTE 9 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

### 9.1 Détail des impôts sur le résultat

L'évolution de la charge d'impôt s'établit comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Crédits d'impôts	446 351	406 550
Impôts courants	(832)	-
Impôts différés	278 256	341 029
<b>(Charges) / produits d'impôts sur les résultats</b>	<b>723 775</b>	<b>747 579</b>

### 9.2 Analyse du taux d'imposition

Au 31 décembre 2024, la charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(2 348 843)</b>	<b>(446 202)</b>
Crédits d'impôts	446 351	406 550
Impôts courants	(832)	-
Impôts différés	278 256	341 029
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(3 072 618)</b>	<b>(1 193 781)</b>
<b>Profit / (charge) d'impôt théorique @ 25 %</b>	<b>(768 154)</b>	<b>(298 445)</b>
Ecart de taux des sociétés étrangères	(13 358)	8 248
Impôts sur différences permanentes	11 765	17 745
Retraitement des crédits d'impôts	446 351	(406 550)
Impôt différé sur déficit antérieur imputé & reporté en arrière	0	(177 490)
Impôts différés sur déficits non activés (taux de l'entité)	0	114 964
Ecritures manuelles non fiscalisées	(21 475)	(2 817)
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(344 872)</b>	<b>(744 345)</b>
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>(723 775)</b>	<b>(747 579)</b>
Ecart	(378 903)	(3 234)
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>23,56%</i>	<i>62,62%</i>

En euros	Taux d'impôt local	31.12.2024	31.12.2023
SMAIO USA	21%	(13 358)	(8 248)
<b>Ecart de taux des sociétés étrangères</b>		<b>(13 358)</b>	<b>(8 248)</b>

### 9.3 Analyse des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Différences temporaires fiscales	-	-
Retraitements de consolidation	796 973	435 774
<b>Impôts différés actifs</b>	<b>796 973</b>	<b>435 774</b>
Différences temporaires fiscales	(75 915)	(36 844)
Retraitements de consolidation	227 466	109 292
<b>Impôts différés passifs</b>	<b>151 551</b>	<b>72 448</b>
<b>Impôts différés nets</b>	<b>645 422</b>	<b>363 326</b>

En euros	Déficits temporaires	Retraitements de consolidation	Total
<b>Impôts différés nets 01.01.2023</b>	-	-	-
Variation par le résultat	37 632	326 483	364 115
Ecart de conversion	(788)	-	(788)
Autres	-	-	-
<b>Impôts différés nets 31.12.2023</b>	<b>36 844</b>	<b>326 483</b>	<b>363 327</b>

<b>Impôts différés nets 01.01.2024</b>	<b>36 844</b>	<b>326 483</b>	<b>363 327</b>
Variation par le résultat	35 232	243 024	278 256
Ecart de conversion	3 839	0	3 839
Autres	0	0	0
<b>Impôts différés nets au 31.12.2024</b>	<b>75 915</b>	<b>569 507</b>	<b>645 422</b>

Les déficits fiscaux dont dispose le Groupe sont les suivants :

En euros	31.12.2024	dont activés	impôts différés correspondants
SMAIO FRA	7 930 067	-	-
SMAIO USA	(1 099 909)	-	-
<b>Déficits fiscaux disponibles</b>	<b>6 830 158</b>	-	-

Les déficits fiscaux acquis par le Groupe sont reportables indéfiniment.

## NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES RESULTAT PAR ACTIONS

### 10.1 Capitaux propres

#### 10.1.1 Evolution du capital

Le capital social est composé au 31 décembre 2024 de 5 228 651 actions d'une valeur nominale de 0,19 euro chacune, pour un montant total de 993 443,69 euros.

Le nombre d'actions en autocontrôle a évolué comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023
Nombre d'actions autorisées	5 228 651	5 228 651
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	5 228 651	5 228 651
Valeur nominale en euros	0,19	0,19
Nombre d'actions en circulation en fin de période	5 228 651	5 228 651
Nombre d'actions à droit de vote double	4 482 774	-
Nombre d'actions propres	20 783	13 237

Il n'y a pas eu d'opération sur le capital de SMAIO au cours de l'exercice 2024.

#### 10.1.2 Actions propres

La société mère a conclu un accord avec un prestataire d'investissement, visant à animer la liquidité du marché de ses actions. Dans ce contexte, elle est amenée à acheter, détenir et revendre de faibles quantités de ses propres actions.

Les actions propres détenues afin de réguler le cours de Bourse sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes constatées dans les comptes individuels sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

#### 10.1.3 Bons de Souscription d'Actions (BSA)

SMAIO a mis en place un conseil scientifique constitué, à la date d'écriture de ce rapport, de chirurgiens américains de renom rémunérés au travers de BSA, avec l'option d'acquérir suivant les conditions définies aux plans tels que détaillés ci-dessous des actions SMAIO nouvellement créées.

#### Plan 2024

Option conférée aux participants du plan d'acquérir dans les 4 années qui suivront le premier anniversaire de cet accord, des actions SMAIO nouvellement créées à un prix d'exercice égal à 80% de la moyenne des 3 derniers cours de bourse de la société à la date du conseil d'administration qui s'est tenu le 18 juin 2024. La valorisation des BSA créés pour cette occasion, qui seront progressivement octroyés aux bénéficiaires du plan sur les 3 prochaines années en l'échange de leur participation active au projet, a été réalisée en utilisant la formule de Black and Scholes conformément aux standards financiers et académiques en vigueur.

Date d'attribution future	18.06.2025	18.06.2026	18.06.2027
Durée de vie	1 mois	1 mois	1 mois
Nombre de BSA	50 000	50 000	50 000
Prix de souscription unitaire	2,27 €	2,27 €	2,27 €
Nombre d'actions ordinaires obtenues en cas d'exercice de tous les BSA	50 000	50 000	50 000
Prix unitaire global des actions ordinaires de la Société	3,0683 €	3,0683 €	3,0683 €
- valeur nominale unitaire	0,1900 €	0,1900 €	0,1900 €
- Prime d'émission unitaire	2,8783 €	2,8783 €	2,8783 €

## Plan 2025

Option conférée aux participants du plan d'acquérir dans l'année qui suivra le premier anniversaire de cet accord, des actions SMAIO nouvellement créées à un prix d'exercice égal à 80% de la moyenne des 3 derniers cours de bourse de la société à la date du conseil d'administration qui s'est tenu le 27 février 2025. La valorisation des BSA créés pour cette occasion, qui seront octroyés aux bénéficiaires du plan sur la prochaine année en échange de sa participation active au projet, a été réalisée en utilisant la formule de Black and Scholes conformément aux standards financiers et académiques en vigueur.

Date d'attribution future	01.03.2026
Durée de vie	1 mois
Nombre de BSA	25 000
Prix de souscription unitaire	1,40 €
Nombre d'actions ordinaires obtenues en cas d'exercice de tous les BSA	25 000
Prix unitaire global des actions ordinaires de la Société	3,20 €
- valeur nominale unitaire	0,19 €
- Prime d'émission unitaire	3,01 €

### 10.1.4 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

La variation des capitaux propres sur les deux derniers exercices est détaillée en point 2.4.

Les écarts de conversion liés à la consolidation en euros des comptes des filiales étrangères sont présentés dans la colonne réserves, leurs montants n'ayant pas d'impact matériel sur les états financiers au 31 décembre 2024.

### 10.1.5 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant.

## 10.2 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions composant le capital social ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires et tenant compte des variations potentielles du nombre d'actions. Il intègre :

- les futures levées des options de souscription d'actions ;
- les attributions gratuites d'actions ;
- le nombre d'actions auto-détenues à la date d'arrêt de l'exercice ;
- tout autre instrument donnant droit à un accès différé au capital de la société.

Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires a pour effet de réduire le résultat par action ou d'augmenter la perte par action.

## NOTE 11 : AUTRES INFORMATIONS

### 11.1 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la Société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de SMAIO ont évolué comme suit :

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2024			Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2023		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
SYLORUS SCIENTIFIC SA *	2 782 031	53,21%	57,16%	2 782 031	53,21%	53,21%
Jean-Charles Roussouly	907 676	17,36%	18,61%	907 676	17,36%	17,36%
<b>TOTAL</b>	<b>3 689 707</b>	<b>70,57%</b>	<b>75,77%</b>	<b>3 689 707</b>	<b>70,57%</b>	<b>70,57%</b>

\* La société SYLORUS SCIENTIFIC SA est détenue à hauteur de 80,00% par Monsieur Philippe Roussouly, Président-Directeur-Général de SMAIO

### 11.2 Informations relatives aux parties liées

Néant.

### 11.3 Évènements postérieurs à la clôture

#### Bons de souscription d'actions (BSA)

Conformément à la délégation de compétence accordée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 18 juin 2024, aux termes de sa douzième (12ème) résolution à caractère extraordinaire (émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès par tous moyens au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes), le Conseil d'administration, réuni le 27 février 2025, a décidé d'émettre et d'attribuer, au profit des chirurgiens membres du conseil scientifique de SMAIO, un nombre définit

de bons de souscription d'actions (les « BSA ») avec les caractéristiques telles définies en point « 10.1.3 Bons de Souscription d'Actions (BSA) ».

### **Partenariat industriel avec NuVasive**

Le 27 janvier 2025, compte tenu des différentes orientations stratégiques liées à la fusion de NuVasive avec Globus Medical, SMAIO et NuVasive ont décidé d'un commun accord de mettre fin à leurs efforts de codéveloppement de logiciel avec pour conséquence la résiliation de l'Accord de développement et de licence a été résilié sans indemnité de part, ni d'autre. Dans le cadre de cette résiliation, toute exclusivité et toute restriction de vente cesseront et aucun autre paiement ne sera effectué par NuVasive.

A la date du présent rapport financier et des informations à disposition de la Société, Globus Medical, via NuVasive, détient 15.55% du capital de la Société SMAIO.

### **11.4 Honoraires des Commissaires aux comptes**

Les honoraires des Commissaires aux comptes du Groupe relatifs à l'exercice 2024 et figurant au compte de résultat consolidé sont les suivants

Montants HT en euros	2024	2023
<b>Audit</b>		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	51 000	31 000
Services autres que la certification des comptes	-	-
<b>Total honoraires</b>	<b>51 000</b>	<b>31 000</b>

# SMAIO

Société anonyme

2 place Berthe Morisot

69800 SAINT-PRIEST

---

## **Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## SMAIO

Société anonyme

2 place Berthe Morisot  
69800 SAINT-PRIEST

---

### Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

À la Direction de la société SMAIO,

#### Opinion

En notre qualité de commissaire aux comptes, et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de SMAIO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous précisons que la société SMAIO, établissant pour la fois des comptes consolidés au 31 décembre 2024, les informations relatives à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit.

A notre avis, les comptes consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière au 31 décembre 2024 ainsi que le résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice écoulé.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité de la direction et, n'étant pas destinés à être adressés aux actionnaires n'ont pas fait l'objet d'un arrêté par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre audit des comptes consolidés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé, ou cité à d'autres fins.

Nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

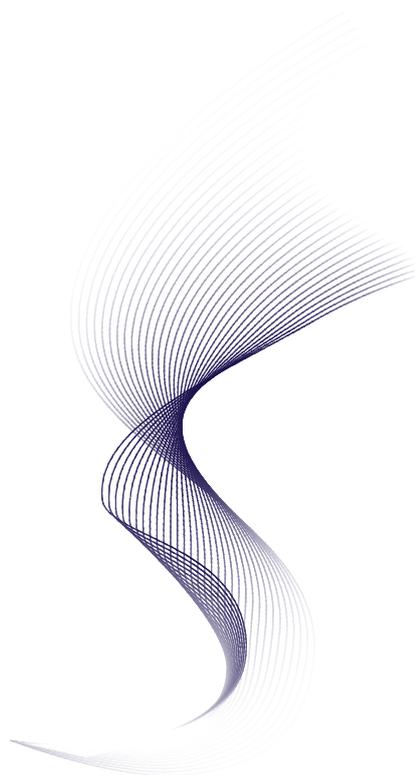
Lyon, le 23 avril 2025

Le commissaire aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**



Vanessa GIRARDET



# SMAiO

Le nouveau paradigme de la chirurgie de la colonne vertébrale

COMPTES SOCIAUX  
AU 31 DECEMBRE 2024

<b>1. ACTIVITE .....</b>	<b>4</b>
<b>2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....</b>	<b>4</b>
2.1 PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS.....	4
A. Commercial .....	4
B. Développement Produits .....	5
C. Stratégie et Organisation .....	5
D. Partenariat.....	6
2.2 FINANCEMENTS.....	8
2.3 INFORMATIONS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA GUERRE EN UKRAINE... 8	
<b>3. ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 décembre 2024.....</b>	<b>9</b>
3.1 COMPTE DE RESULTAT.....	9
3.2 BILAN .....	10
3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	11
3.4 NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024 .....	12
<b>NOTE 1: PRINCIPES COMPTABLES .....</b>	<b>12</b>
<b>NOTE 2: DONNEES OPERATIONNELLES .....</b>	<b>13</b>
<b>NOTE 3 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL.....</b>	<b>19</b>
<b>NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES.....</b>	<b>21</b>
<b>NOTE 5 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS.....</b>	<b>25</b>
<b>NOTE 6 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES.....</b>	<b>31</b>
<b>NOTE 9 : AUTRES INFORMATIONS.....</b>	<b>33</b>

## **1. ACTIVITE**

SMAIO (Software, Machines and Adaptive Implants in Orthopaedics), basée à Lyon, est spécialisée dans la fabrication de dispositifs médicaux pour le traitement chirurgical des déformations du rachis.

SMAIO a été fondée en 2009 par Philippe et Pierre Roussouly, s'appuyant sur un groupe de chirurgiens possédant une forte expertise dans le traitement des pathologies de la colonne vertébrale avec un intérêt particulier pour la restauration de l'équilibre et de la balance sagittale des patients.

Historiquement, la Société a été acquise en 2016 par le Groupe japonais Otsuka Medical Device Ltd qui l'a rapprochée d'une autre société dans le secteur du rachis dont il était propriétaire, sa filiale KISCO Co, en vue de créer un nouvel acteur innovant développant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. L'année 2022 a marqué une étape importante dans le développement de la Société avec le retrait total du Groupe Japonais Otsuka Medical Device et sa filiale KISCO Co, et une opération réussie d'introduction en bourse de la Société.

La Société fournit aux chirurgiens une solution complète - comprenant des programmes de formation, une assistance à la planification chirurgicale s'appuyant sur une base de données appelée KEOPS de plus de 100 000 cas, des implants de dernière génération personnalisés avec la mise à disposition de tiges sur mesure et un registre d'analyse de données cliniques - regroupée dans une plateforme dénommée i-kontrol adressant de manière holistique les différentes étapes auxquelles sont confrontés ces professionnels de santé lorsqu'ils opèrent les patients.

## **2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les faits marquants de l'exercice 2024 se résument comme suit :

### **2.1 PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS**

#### **A. Commercial**

Le chiffre d'affaires de SMAIO au 31 décembre 2024 s'élève à 5,7 millions d'euros, en diminution par rapport à la même période de l'exercice 2023, soit une baisse de 1,9 million d'euros essentiellement impacté par l'effet de base du paiement d'étape d'environ 2,8 millions d'euros reçu de la part de NuVasive au 1er semestre 2023.

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2024 se répartit comme suit :

Le segment ventes d'implants et d'instruments, représente 83% du chiffre d'affaires total de la Société, porté par le bon dynamisme de ses distributeurs pour 1,4 million d'euros, et particulièrement au Danemark, une relative stagnation sur le marché historique français qui atteint 1,1 million d'euros, et des ventes à sa filiale SMAIO USA pour 2,3 millions d'euros afin de soutenir son développement croissant au travers de la fourniture de kits d'implants et d'instruments.

Le segment prestation de services se compose :

- des ventes de licences de la plateforme Keops, pour 2% du chiffre d'affaires total ;
- de la facturation des moyens déployés par la Société, dans le cadre de ses fonctions opérationnelles pour sa filiale Américaine SMAIO USA et pour une part représentant 16% du chiffre d'affaires total de la Société.

## **B. Développement Produits**

La Société continue son programme de développement de ses produits pour être en mesure d'offrir une gamme complète d'implants à ses clients actuels et d'en conquérir de nouveaux à l'international.

Les principaux développements de l'exercice ont porté sur :

- la mise au point d'une vis pédiculaire polyaxiale ;
- la mise au point d'une solution stérile pour son système de fixation rachidienne Kheiron ;
- la fourniture de tiges pré-cintrées chrome cobalt sur-mesure en fonction des radios préopératoires des patients ;
- la mise au point de guides de perçage morpho-adaptées permettant un positionnement optimal des implants dans les pédicules vertébraux ;
- le développement de l'évolution de son logiciel de planification chirurgicale Keops Balance Analyzer 3D et de ses applications.

## **C. Stratégie et Organisation**

SMAIO vise à se développer en poursuivant trois objectifs :

- Développer l'activité de commercialisation de la solution i-kontrol en Europe, aux USA et en Australie au travers de sa filiale américaine SMAIO USA, de sa propre force commerciale en France et de son réseau de distributeur dans les autres pays adressés par SMAIO, avec pour but de démontrer, dans un nombre ciblé de centres hospitaliers emblématiques, que la solution i-kontrol constitue une solution intégrée de référence pour la gestion holistique du réalignement vertébral.
- Promouvoir ses services de planification et de ses implants sur mesure via une open plateforme KEOPS-4ME diffusée mondialement via de multiples partenariats avec les principaux leaders de la chirurgie rachidienne, en démontrant règlementairement la compatibilité des tiges sur-mesure de SMAIO avec les principales vis pédiculaires actuellement vendues sur le marché.
- Développer des projets R&D innovants fondés sur l'utilisation des données radiologiques et cliniques de sa base de données KEOPS, qui font une large place à l'utilisation de technologies d'intelligence artificielle.

Pour atteindre ces trois objectifs, SMAIO s'appuie sur un effectif d'une quarantaine de collaborateurs hautement qualifiés et passionnés et a recours significativement à la sous-traitance pour son outil de production (hors tiges sur-mesure) et pour la distribution de ses produits à l'export.

La stratégie de la Société vise à cibler les centres hospitaliers les plus en pointe pour mettre en œuvre le réalignement vertébral planifié en créant une relation scientifique solide, laquelle est amorcée grâce à des programmes éducatifs scientifiques appelés *Sagittal Alignment Academy* ou *Sagittal Alignment Think Tank*.

#### **D. Partenariat**

Dans le courant du premier trimestre 2022, la Société avait signé avec NuVasive, leader mondial dans les innovations technologiques de la colonne vertébrale, un « Contrat de Souscription NuVasive » et un « Contrat de Licence NuVasive ». En vertu des termes du Contrat de Licence NuVasive, les parties devaient codévelopper une version customisée pour NuVasive de la plateforme i-plan de SMAIO (incluant les logiciels KEOPS, Balance Analyzer 3D, et SPIDER Plan et les services associés) dénommée « NuVasive Planning Solution » et devaient proposer en parallèle des services d'analyses d'images associés au sein de la « NuVasive planning solution ».

Les principaux termes des contrats conclus avec NuVasive sont résumés ci-dessous :

- une prise de participation de 4,5 millions d'euros dans le capital de la Société réalisée dans le cadre de son introduction en bourse ;
- un 1<sup>er</sup> paiement d'étape de 3 millions de dollars à verser à la Société lors de l'obtention de l'enregistrement 510(k) par la FDA aux États-Unis de la première version du logiciel de planification customisé pour NuVasive, appelé la NuVasive Planning Solution V1 ;
- un 2<sup>ème</sup> paiement d'étape de 2 millions de dollars à verser à la Société lors de l'obtention de l'enregistrement 510(k) par la FDA aux États-Unis de la deuxième version du logiciel de planification customisé pour NuVasive, appelé la NuVasive Planning Solution V2 ;
- NuVasive versera à la Société un forfait prédéfini pour chaque demande de planification d'un cas sur la NuVasive Planning Solution V1 et V2 ;

Il est précisé que ce partenariat, qui prévoyait des clauses de co-exclusivité sur le marché américain, laissait à la Société la liberté d'y diffuser ses propres solutions de planification bénéficiant des améliorations technologiques codéveloppées avec NuVasive, mais uniquement via sa propre force de vente, ainsi que l'ensemble de son offre d'implants Kheiron et K-rods (ce dernier n'étant pas inclus dans l'accord) en direct ou via son réseau de distributeurs. L'accord prévoit également que la Société ne propose pas ses propres solutions aux clients de la « NuVasive Planning Solution ». L'ensemble de ces dispositions contractuelles s'appliqueront à SMAIO sur le marché américain jusqu'au terme de son contrat avec NuVasive, soit, au plus tard, jusqu'à fin janvier 2027.

NuVasive acteur mondial majeur de la colonne vertébrale avec un chiffre d'affaires de 1,202 milliard de dollars en 2022. La société basée à San Diego (Californie) a été créée en 1997, elle emploie plus de 2 700 personnes et est présente dans 40 pays. La société est spécialisée dans les chirurgies de type mini-invasives et ses dispositifs médicaux sont utilisés dans plus de 100 000 chirurgies par an. Elle est connue mondialement pour avoir développé grâce à ses solutions une voie d'abord latérale nouvelle (XLIF – eXtreme Lateral Interbody Fusion) pour traiter par arthrodèse les patients atteints de déformations et de dégénérescence de la colonne vertébrale principalement au niveau des lombaires. Les cages intersomatiques (IBD – Inter Body Devices), implants fabriqués à partir de polymères ou en titane, pouvant être conçus en série ou sur mesure par impression 3D, et qui positionnés entre deux vertèbres permettent de restaurer la hauteur discale, constituent l'essentiel du chiffre d'affaires de la société.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2023, Globus Medical, société américaine cotée sur le Nasdaq (code GMED) qui produit et commercialise une gamme complète d'instrumentations et implants rachidiens et générant sur l'exercice fiscal 2022 un chiffre d'affaires de 1,022 milliard de dollars en 2022, a annoncé la finalisation de son acquisition de NuVasive. Cette fusion par échange de titres a été présentée avec un objectif de concurrencer directement la société américaine Medtronic sur son activité rachidienne, actuellement leader mondial avec un chiffre d'affaires de 4,456 milliards de dollars sur 2022 pour l'activité « crâne et rachis ».

Au sortir de cette fusion entre NuVasive et Globus Medical, les dirigeants de cette dernière sont devenus les interlocuteurs désignés quant à l'avenir de la collaboration avec SMAIO. Dans ce contexte, une discussion s'est engagée entre les dirigeants de Globus Medical et SMAIO pour définir les contours futurs de cette collaboration entre les deux sociétés ayant débouché sur 2 décisions :

- Mettre un terme au contrat qui les lie en signant un « termination agreement » prenant effet au 27 janvier 2025. Au terme de cet accord, les parties ont convenu (sans contrepartie financière) de ne pas amorcer le développement de la NuVasive Planning solution V2. Par ailleurs, Globus Medical renonce à tout droit de licence sur les produits et technologies développés par SMAIO, y compris la NuVasive Planning Solution V1 qui avait obtenu le marquage 510(k) en juin 2023 et pour lequel un paiement d'étape de 3 millions de dollars avait été versé à SMAIO conformément aux dispositions de l'accord avec NuVasive. Par ailleurs, SMAIO n'est désormais plus soumise à aucune restriction ou exclusivité concernant les modalités de distribution de ses produits ou la possibilité de nouer de nouveaux partenariats avec des concurrents de Globus Medical.
- Discuter la possibilité de nouer un accord de partenariat non exclusif pour permettre à Globus Medical de distribuer les tiges sur-mesure de SMAIO

A la date du présent rapport financier et des informations à disposition de la Société, Globus Medical, via NuVasive, détient 15.55% du capital de la Société SMAIO.

## **2.2 FINANCEMENTS**

La Société a réalisé son introduction en bourse en avril 2022 (pour un montant brut de 8,9 millions d'euros) avec une admission aux négociations de ses actions sur le système multilatéral de négociations organisé Euronext Growth® d'Euronext Paris dans le cadre d'une offre globale à prix ferme de 5,54 euros. Durant l'exercice 2023 la Société a continué à sécuriser sa capacité financière au travers de la mise en place de deux financements non dilutifs :

- 1,0 million d'euros sous forme d'un prêt Bpifrance Innovation R&D de maturité 8 ans avec un différé de remboursement de 3 ans ; et
- 1,5 million d'euros sous forme de deux emprunts de 0,75 million euros chacun de maturité 4 ans auprès d'un pool bancaire composé de BNP Paribas et Société Générale.

Ces différents moyens financiers permettent à la Société de mettre en œuvre sa stratégie de pénétration du marché américain avec sa solution Kheiron en mettant à disposition des kits d'implants et d'instruments auprès des établissements hospitaliers, et de développer ses solutions logicielles de planification chirurgicale au travers de la mise en place d'une open plateforme KEOPS-4ME, avec les acteurs majeurs du domaine, permettant à la Société de réaliser des marges sur coûts des ventes importantes sans générer de besoin en fonds de roulement supplémentaire.

A ces fins la Société a procédé à un abandon en compte courant d'une partie de sa créance de sa filiale SMAIO USA, pour un montant de 2,5 millions de dollars, par incorporation au capital de SMAIO USA.

Au 31 décembre 2024, la position du compte courant est débitrice à hauteur de 3,2 millions d'euros

## **2.3 INFORMATIONS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA GUERRE EN UKRAINE**

La guerre en Ukraine est sans effet sur l'activité et les résultats de l'exercice 2024 de la Société.

### 3. ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024

#### 3.1 COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Chiffre d'affaires	2.4	5 714 508	7 623 025	2 441 869
Production immobilisée	2.5	1 005 542	1 067 950	745 737
Production stockée		-	-	-
Reprises sur provisions et transfert de charges	2.6	23 833	187 487	37 878
Autres produits		4 373	58 631	3 910
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>6 748 256</b>	<b>8 937 092</b>	<b>3 229 394</b>
Achats consommés marchandises et autres		(1 379 503)	(1 300 095)	(1 044 180)
Autres achats et charges externes		(2 005 944)	(2 177 616)	(1 699 873)
Impôts et taxes		(81 672)	(85 419)	(67 185)
Salaires et traitements		(2 251 091)	(2 181 702)	(1 998 718)
Charges sociales		(1 047 986)	(939 016)	(869 123)
Dotations aux amortissements et provisions		(1 294 482)	(1 322 111)	(1 451 728)
Autres charges		(191 790)	(194 280)	(94 545)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(8 252 468)</b>	<b>(8 200 239)</b>	<b>(7 225 351)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(1 504 212)</b>	<b>736 853</b>	<b>(3 995 958)</b>
Produits financiers		255 100	154 547	6 630
Charges financières		(144 702)	(221 142)	(18 546)
<b>Résultat financier</b>	6.3	<b>110 398</b>	<b>(66 595)</b>	<b>(11 916)</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>(1 393 814)</b>	<b>670 258</b>	<b>(4 007 873)</b>
Produits exceptionnels		18 156	4 767	7 404 206
Charges exceptionnelles		(4 114)	(23 107)	(771 241)
<b>Résultat exceptionnel</b>	2.7	<b>14 042</b>	<b>(18 340)</b>	<b>6 632 965</b>
(Charges) / Produits d'impôts sur les résultats	7	446 351	406 550	220 557
<b>Résultat net</b>		<b>(933 421)</b>	<b>1 058 468</b>	<b>2 845 649</b>

## 3.2 BILAN

En euros	Notes	31.12.2024			31.12.2023	31.12.2022
		Brut	Amort. Dépré	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4.6	6 856 355	4 593 947	2 262 407	2 282 549	2 310 612
Immobilisations corporelles	4.6	1 531 223	922 813	608 411	748 941	999 172
Immobilisations financières	4.6	2 524 309	20 130	2 504 179	145 399	140 793
<b>Actif immobilisé</b>		<b>10 911 887</b>	<b>5 536 890</b>	<b>5 374 997</b>	<b>3 176 889</b>	<b>3 450 577</b>
Stocks et en-cours	2.1	1 334 076	267 602	1 066 474	1 045 733	1 436 140
Créances clients	2.2	397 770	-	397 770	437 885	447 135
Autres créances	2.2	4 313 828	-	4 313 828	3 738 759	926 268
Disponibilités	6.1.5	2 741 446	-	2 741 446	6 760 767	5 688 539
<b>Actif courant</b>		<b>8 787 120</b>	<b>267 602</b>	<b>8 519 518</b>	<b>11 983 144</b>	<b>8 498 082</b>
<b>Total actif</b>		<b>19 699 007</b>	<b>5 804 492</b>	<b>13 894 515</b>	<b>15 160 033</b>	<b>11 948 660</b>

En euros	Notes	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
		Net	Net	Net
Capital social		993 444	993 444	993 444
Primes d'émission		7 212 411	7 212 411	7 212 411
Réserves		57 742	4 818	4 818
Autres réserves		1 786 311	1 786 311	1 786 311
Report à nouveau		754 426	(251 118)	(3 096 768)
Résultat de l'exercice		(933 421)	1 058 468	2 845 649
<b>Capitaux propres</b>	<b>8.2</b>	<b>9 870 912</b>	<b>10 804 333</b>	<b>9 745 865</b>
<b>Provisions</b>	<b>5.1</b>	<b>403</b>	<b>47 462</b>	<b>81 332</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>		<b>403</b>	<b>47 462</b>	<b>81 332</b>
Emprunts et dettes financières	6.1.1	2 311 245	3 060 427	644 602
Groupe et associés	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	2.3	901 257	610 161	762 137
Autres dettes	2.3	810 697	637 651	714 724
<b>Total dettes</b>		<b>4 023 200</b>	<b>4 308 239</b>	<b>2 121 463</b>
<b>Total passif</b>		<b>13 894 515</b>	<b>15 160 033</b>	<b>11 948 660</b>

### 3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
<b>Résultat net</b>	<b>(933 421)</b>	<b>1 058 468</b>	<b>2 845 649</b>
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 219 137	1 322 111	1 212 639
Amortissements exceptionnels des immobilisations cédées	377	-	164 857
Provisions	48 417	(119 524)	254 181
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	79 669	111 020	14 060
Charges exceptionnelles non décaissable	-	-	606 384
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>414 179</b>	<b>2 372 075</b>	<b>5 097 769</b>
Variation des stocks et en cours	(96 085)	460 968	(14 306)
Variation des créances clients	40 115	9 250	(64 640)
Variation des dettes fournisseurs	291 097	(151 977)	195 741
Variation des autres créances et autres dettes	(402 024)	(2 889 563)	721 266
<b>Trésorerie provenant du BFR</b>	<b>(166 897)</b>	<b>(2 571 322)</b>	<b>838 062</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>247 282</b>	<b>(199 247)</b>	<b>5 935 831</b>
Acquisitions d'immobilisations	(1 138 510)	(1 154 837)	(830 255)
Cessions d'immobilisations	-	-	-
Autres variations	(2 378 910)	10 486	(89 011)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(3 517 420)</b>	<b>(1 144 351)</b>	<b>(919 266)</b>
Augmentation de capital	-	-	7 519 107
Emission d'emprunts	42 250	2 542 250	-
Remboursement d'emprunts	(790 291)	(131 083)	(7 430 000)
Autres variations	(1 141)	4 658	(7 337)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>(749 182)</b>	<b>2 415 826</b>	<b>81 770</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(4 019 321)</b>	<b>1 072 228</b>	<b>5 098 334</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>6 760 767</b>	<b>5 688 539</b>	<b>590 205</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>2 741 446</b>	<b>6 760 767</b>	<b>5 688 539</b>
Trésorerie active à l'ouverture	6 386 918	5 314 690	216 356
Trésorerie active à la clôture	2 741 446	6 386 918	5 314 690
<b>Variation de trésorerie active</b>	<b>(3 645 472)</b>	<b>1 072 228</b>	<b>5 098 334</b>
Trésorerie passive à l'ouverture	373 849	373 849	373 849
Trésorerie passive à la clôture	-	373 849	373 849
<b>Variation de trésorerie passive</b>	<b>(373 849)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(4 019 321)</b>	<b>1 072 228</b>	<b>5 098 334</b>

### **3.4 NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024**

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

#### **NOTE 1: PRINCIPES COMPTABLES**

##### **1.1 Bases de préparation**

Les états financiers annuels de SMAIO sont établis en euros, conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et modifié par ses règlements dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 et ont été arrêtés par le Conseil d'administration en application du principe de continuité d'exploitation après avoir pris en compte les informations dont il dispose pour l'avenir et, en particulier les prévisions de trésorerie établies pour les 12 prochains mois. Le bien-fondé de ce principe a été apprécié en fonction de la capacité de la Société au cours des 12 mois postérieurs à la date d'arrêté des comptes à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme grâce à une capacité d'autofinancement positive et/ou en générant des ressources financières suffisantes prenant notamment en compte les hypothèses suivantes :

- la diffusion large de ses services de planification et de ses implants sur mesure via une open plateforme KEOPS-4ME diffusée mondialement via de multiples partenariats ;
- le développement de la commercialisation de la solution i-Kontrol en Europe, aux Etats-Unis et en Australie. Pour ce faire, la Société s'appuiera sur sa propre force commerciale, et sur un réseau de distributeurs et d'agents.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est selon les cas, le coût historique ou la valeur d'apport. Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2024 sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

La préparation des états financiers nécessite l'élaboration d'estimations et d'hypothèses réexaminées de façon continue (telles que projections d'évolution du chiffre d'affaires dans le cadre du calcul de la provision pour rotation lente des stocks, données prospectives dans le cadre du calcul des indemnités de départ à la retraite, l'évaluation des titres de participations).

Au 31 décembre 2024, la Société n'a pas connaissance de changement d'estimation ayant un effet significatif sur la période. Les conséquences estimées les plus probables à la date d'arrêté des comptes sur l'activité de la Société, relatives à la guerre en Ukraine sont détaillées au paragraphe 2.3 de ce rapport.

##### **1.2 Conversion des éléments en devises**

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au cours de la couverture de change mise en place, le cas échéant.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan. En cas de perte de change latente à la clôture, une provision est enregistrée à hauteur du risque non couvert.

## NOTE 2: DONNEES OPERATIONNELLES

### 2.1 Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués d'implants et d'instruments (ancillaires) fabriqués en sous-traitance. Les produits finis entrés en stocks sont valorisés sur la base du prix réel d'achat, incluant les frais d'approche et hors frais de commercialisation. Les sorties de stocks sont valorisées sur la base du premier article entré, premier article sorti, ou méthode dite FIFO.

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2024			31.12.2023	31.12.2022
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Implants	818 572	(215 588)	602 984	526 872	838 990
Instruments	474 377	(52 014)	422 363	504 299	580 365
Autres	41 127	-	41 127	14 563	16 785
<b>Total</b>	<b>1 334 076</b>	<b>(267 602)</b>	<b>1 066 474</b>	<b>1 045 733</b>	<b>1 436 140</b>

Le stock brut de la Société reste quasi stable à 1,3 million d'euros au 31 décembre 2024 contre 1,2 million d'euros à la même période de l'exercice 2023. La Société apporte une importance considérable à la juste optimisation de son stock.

Le stock de matière première augmente, en valeur, très nettement avec la mise en place d'une offre de tiges pré cintrées historiquement en titane complétée par du chrome cobalt, dont les prix d'approvisionnement restent très élevés avec un multiple de 5 par rapport au titane.

La Société a pris en compte le risque d'obsolescence de ses instruments et des implants, principalement pour les tailles dites extrêmes, dont la consommation dans les kits mis à disposition des établissements de santé est faible, en comptabilisant à la fin de l'exercice 2024 une provision pour dépréciation des stocks de 0,27 million d'euros représentant 20% du stock brut total.

### 2.2 Créances clients, autres créances et charges constatées d'avance

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

La Société n'a pas recours au factoring permettant de mobiliser plus rapidement l'encaissement des créances clients.

Les créances clients, autres créances et charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2024			31.12.2023	31.12.2022
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Créances clients</b>	<b>397 770</b>	-	<b>397 770</b>	<b>437 885</b>	<b>447 135</b>
Créances fiscales	959 279	-	959 279	941 549	848 228
Créances sociales	800	-	800	-	-
Comptes courants intragroupe	3 210 398	-	3 210 398	2 632 059	-
Autres créances	14 500	-	14 500	52 291	10 263
Avances et acomptes fournisseurs	5 394	-	5 394	-	35 621
<b>Autres créances</b>	<b>4 190 370</b>	-	<b>4 190 370</b>	<b>3 625 899</b>	<b>894 112</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>123 458</b>	-	<b>123 458</b>	<b>112 860</b>	<b>32 156</b>
<b>Total actifs</b>	<b>4 711 598</b>	-	<b>4 711 598</b>	<b>4 176 644</b>	<b>1 373 403</b>

L'en-cours des créances clients brutes au 31 décembre 2024 est en légère baisse par rapport à la même période de l'exercice 2023, retraduisant les efforts continus de la Société dans le suivi des délais de règlement de ses clients.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement serait fortement improbable feraient l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur montant total hors TVA. Cette situation est sans objet au 31 décembre 2024.

L'évolution des créances clients entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 s'établit comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
SMAIO USA	10 000	-	-
<b>Créances Groupe</b>	<b>10 000</b>	-	-
<b>Créances hors groupe</b>	<b>387 770</b>	<b>437 885</b>	<b>447 135</b>
<b>Total des créances clients</b>	<b>397 770</b>	<b>437 885</b>	<b>447 135</b>

Dans le cadre de ses relations opérationnelles, les créances clients détenues par la Société sur sa filiale SMAIO USA sont régulièrement reclassées en compte courant. Le montant affecté sur l'exercice 2024 s'élève à 3,1 millions d'euros.

Les créances fiscales comprennent le crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2023 à hauteur de 0,39 million d'euros et le crédit d'impôt recherche calculé au 31 décembre 2024 pour 0,44 million d'euros ainsi que des crédits de TVA à récupérer.

La créance relative au crédit d'impôt recherche 2023 a une échéance de 6 mois à compter du dépôt de la demande. A la date d'établissement du rapport les services de l'administration fiscale n'avaient toujours pas procédé au règlement de la créance relative au crédit d'impôt recherche 2023 d'échéance septembre 2024 sans pour autant que celle-ci n'ait signifiée à la Société d'élément justificatif ou de contestation du montant.

Dans le cadre de ses échanges commerciaux avec sa filiale américaine SMAIO USA, la Société a mis en place depuis l'exercice 2023 une convention de compte courant.

La Société a procédé à un abandon en compte courant d'une partie de sa créance, pour un montant de 2,5 millions de dollars, par incorporation au capital de SMAIO USA.

Au 31 décembre 2024, la position du compte courant est débitrice à hauteur de 3,2 millions d'euros.

Les comptes courants intragroupe en date du 31 décembre 2024 se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2024			31.12.2023	31.12.2022
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Compte courant SMAIO USA	3 210 398	-	3 210 398	2 632 059	-
<b>Total comptes courants intragroupe</b>	<b>3 210 398</b>	<b>-</b>	<b>3 210 398</b>	<b>2 632 059</b>	<b>-</b>

Les échéances des créances se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2024	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Autres immobilisations financières	152 392	-	152 392
Créances clients	397 770	397 770	-
Créances fiscales	959 279	959 279	-
Créances sociales	800	800	-
Comptes courants intragroupe	3 210 398	3 210 398	-
Autres créances	14 097	14 097	-
Avances et acomptes fournisseurs	-	-	-
Charges constatées d'avance	123 458	123 458	-
<b>Total</b>	<b>4 858 193</b>	<b>4 705 801</b>	<b>152 392</b>

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation, constitutives de l'abandon en compte courant d'une partie de la créance de SMAIO USA à hauteur de 2,5 millions de dollars, par incorporation au capital de cette dernière, et des dépôts et cautionnements versés ainsi que de la position nette du contrat de liquidité après constatation des variations de différentiels de prix d'achat / vente aux moments des transactions et des titres de participation et des dépôts et cautionnements versés. (Voir Note 4.6 « Variation des immobilisations et amortissements au cours de l'exercice 2024 »).

Les créances fiscales à 1 an au plus comprennent les crédits d'impôt recherche 2023 et 2024 pour un total de 0,84 million d'euros et des crédits de TVA à récupérer.

## 2.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et les autres dettes s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>901 257</b>	<b>610 161</b>	<b>762 137</b>
Dettes sociales	553 495	529 301	610 195
Dettes fiscales	34 329	35 370	61 213
Autres dettes	194 678	44 366	21 692
<b>Total autres dettes</b>	<b>782 502</b>	<b>609 036</b>	<b>693 100</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>28 195</b>	<b>28 615</b>	<b>21 624</b>
<b>Total dettes</b>	<b>1 711 954</b>	<b>1 247 812</b>	<b>1 476 861</b>
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>1 711 954</i>	<i>1 247 812</i>	<i>1 476 861</i>

L'évolution des dettes fournisseurs résulte d'un effet mécanique de l'accroissement des besoins de la Société, au travers notamment de la fourniture de kits d'implants et d'instruments et de suivi opérationnel, déployés au profit de sa filiale américaine SMAIO USA désormais encrée dans une dynamique d'augmentation très forte de son activité.

L'évolution des dettes fournisseurs entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 s'établit comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
SMAIO USA	-	-	-
<b>Dettes groupe</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes hors groupe</b>	<b>901 257</b>	<b>610 161</b>	<b>762 137</b>
<b>Total des dettes fournisseurs</b>	<b>901 257</b>	<b>610 161</b>	<b>762 137</b>

Les dettes fiscales constatent les charges fiscales à payer ainsi que le prélèvement à la source sur l'impôt sur Revenu des salariés de la Société.

Les autres dettes intègrent au 31 décembre 2024 un écart de conversion passif de 160 569 euros constaté lors de la conversion des créances Groupe libellées en devises étrangères.

Les produits constatés d'avance sont constitués pour leur totalité des abonnements à la base de données KEOPS constatés sur la période postérieure à la clôture de l'exercice.

Les charges à payer incluses dans les différents postes du passif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Dettes financières	4 270	5 411	753
Dettes fournisseurs	265 395	188 334	179 349
Dettes sociales	402 508	386 423	464 895
Dettes fiscales	9 755	21 616	5 573
Autres dettes	30 955	37 828	21 692
<b>Total</b>	<b>712 882</b>	<b>639 612</b>	<b>672 262</b>

## 2.4 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété, c'est-à-dire après l'expédition des produits en ex-works lorsque les implants et instruments sont vendus à des distributeurs. Lorsque la Société livre directement les établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou éventuellement les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

En euros	31.12.2024			31.12.2023			31.12.2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	1 086 572	3 642 822	4 729 394	1 071 025	3 127 284	4 198 309	1 057 389	1 271 804	2 329 193
Prestations de services	36 556	948 558	985 114	38 497	620 987	659 484	43 417	69 259	112 676
Payment d'étape	-	-	-	-	2 765 232	2 765 232	-	-	-
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>1 123 129</b>	<b>4 591 380</b>	<b>5 714 508</b>	<b>1 109 521</b>	<b>6 513 503</b>	<b>7 623 025</b>	<b>1 100 806</b>	<b>1 341 063</b>	<b>2 441 869</b>

Les ventes de marchandises sont constituées des facturations par la Société d'implants aux hôpitaux et cliniques en France, et d'implants et d'ancillaires aux distributeurs à l'étranger ainsi qu'à sa filiale SMAIO USA. Voir les commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires au paragraphe II.A.2 Analyse de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé.

Les prestations de services correspondent aux redevances perçues des centres hospitaliers pour l'utilisation du logiciel KEOPS de planification et de suivi chirurgical des patients ainsi que des prestations de services facturées à sa filiale SMAIO USA dans le cadre de la mise à disposition de ses fonctions opérationnelles.

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
SMAIO USA	3 151 917	2 573 942	-
<b>Total ventes et refacturations intragroupe</b>	<b>3 151 917</b>	<b>2 573 942</b>	-
Hôpitaux et cliniques France	1 086 572	1 071 025	1 057 389
Distributeurs	1 353 597	1 104 615	1 248 030
Licences Keops	96 294	99 095	103 579
Païement d'étape	-	2 765 232	-
Autres	26 128	9 116	32 871
<b>Total ventes et refacturations hors groupe</b>	<b>2 562 591</b>	<b>5 049 083</b>	<b>2 441 869</b>
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>5 714 508</b>	<b>7 623 025</b>	<b>2 441 869</b>

## 2.5 Production immobilisée

La production immobilisée comprend l'activation des frais de R&D et des dépenses de brevets et traduit les efforts soutenus de la Société en matière d'innovation.

## 2.6 Reprises sur provisions et transfert de charges

Ce poste est constitué principalement des transferts de charges liés aux avantages en nature octroyés aux employés de la Société sur l'exercice 2024.

## 2.7 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant émane des activités dans lesquelles la Société est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales, incluant les cessions et les mises au rebut d'instruments et de matériels.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels ne se rapportant pas à l'activité opérationnelle, et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Dans le cadre de la gestion d'un contrat de liquidité mise en œuvre le 6 avril 2022, la Société a constaté un boni net sur acquisition de titres en autocontrôle d'un montant de 14 042 euros régulièrement comptabilisé en résultat exceptionnel.

## 2.8 Incidences des variations de change sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation

Au 31 décembre 2024 les variations de change étaient sans effet sur la comparabilité des états financiers, la Société réalisant une large partie de son chiffre d'affaires récurrent en France et facturant ses distributeurs et clients à l'étranger majoritairement en euros.

## NOTE 3 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

### 3.1 Effectif

L'effectif par collègue se répartit comme suit :

	31.12.2024			31.12.2023			31.12.2022		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres et ingénieurs	16	12	28	13	13	26	11	12	23
Employés et techniciens	5	5	10	6	5	11	5	3	8
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>38</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>37</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>31</b>

L'effectif comprend 38 personnes à temps complet. L'effectif moyen sur l'exercice 2024 s'est élevé à 39,34 Equivalent Temps Plein.

### 3.2 Régime de retraites et avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus.

De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à comptabilisation de provisions, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend SMAIO (Industries de la Métallurgie) ne fait pas l'objet de versement à une compagnie d'assurance ou de provision. L'engagement correspondant est cependant évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans ou âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement,
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 43,6 % pour les cadres et 36,4 % pour les non-cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2% ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : TV 88/90 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collègue (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, faible pour les cadres, avec un taux de rotation quasi nul au-delà de 55 ans, et moyen pour les non cadres avec un taux de rotation quasi nul au-delà de 60 ans ;
- taux d'actualisation : 3,38 % (inflation comprise), basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la recommandation de l'ANC.

La couverture des indemnités de fin de carrière ne fait pas l'objet de provision dans les comptes de la Société. Les droits acquis évalués au 31 décembre 2024 s'élèvent à 50 406 euros contre 25

779 euros au 31 décembre 2023. Cette variation tient notamment compte d'un ajustement lié à l'ancienneté des salariés.

Les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire conférant un avantage supérieur au régime général.

### 3.3 Médaille du travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, la convention collective applicable ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

### 3.4 Paiements fondés sur des actions

Par délibérations en date du 17 octobre 2023, le Conseil d'administration (agissant sur délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 22 octobre 2021, aux termes de sa 16ème résolution) a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites composé d'un nombre maximum de 52.283 actions gratuites (soit environ 1,00% du capital social de SMAIO au jour de ladite décision), au profit des membres du personnel salarié de SMAIO. En outre, ces actions gratuites seront définitivement acquises par les bénéficiaires susvisés sous réserve de la réalisation d'un certain nombre de conditions telles que listées dans le règlement du plan d'actions gratuites afférent.

Aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces plans conformément aux dispositions de l'article 624-6 du PCG.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites autorisés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2024 :

Année de mise en place du plan	Nombre d'actions gratuites autorisées	Nombre d'actions gratuites devenues caduques	Nombre d'actions gratuites acquises	Nombre d'actions restant à remettre	Année d'acquisition
2023	52 283	600	-	51 683	2026
<b>Total</b>	<b>52 283</b>	<b>600</b>	<b>-</b>	<b>51 683</b>	

### 3.5 Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées à la suite d'une décision mutuelle entre le salarié et la Société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la Société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

La contribution annuelle de la Société au titre du CPF (0,2% de la masse salariale) est versée aux Opérateurs de Compétences Agréés (OPCO) qui assurent par conséquent le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

## **NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES**

### **4.1 Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables**

Lorsque des événements ou des situations nouvelles sont susceptibles de constituer un indice de perte de valeur affectant les actifs corporels et incorporels, un test consistant à comparer la valeur comptable à la valeur actuelle, déterminée comme étant la plus élevée de la valeur d'usage et de la valeur vénale, est réalisé. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur comptable à la valeur actuelle si cette dernière est inférieure.

### **4.2 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de développement, les brevets et les licences. Les frais de développement lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciales, sont inscrits à l'actif et sont amortis sur 5 ans. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Les brevets et licences sont amortis sur 1 à 5 ans en fonction de leur durée d'utilisation.

### **4.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique. Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à la Société selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différenciés.

Les dépenses ultérieures sur immobilisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, sauf celles engagées pour prolonger la durée de vie du bien.

Les ancillaires faisant partie des kits mis à disposition des établissements de santé clients sont immobilisés jusqu'à leur retour ou leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode exposée dans la Note 4.1 « Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables ».

Les amortissements sont de nature linéaire et calculés en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations :

- installations techniques et matériels : de 3 à 12 ans ;
- matériels de démonstration : 3 ans ;
- kits d'instruments : 5 ans ;
- matériel de bureau et informatique, et mobilier : de 3 à 4 ans ;
- installations générales et agencements : 8 ans ;
- Emballages récupérables : 5 ans ;

#### 4.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, établie en fonction des critères suivants, est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif :

- valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la filiale et de ses perspectives de rentabilité ;
- valeur par référence à des transactions récentes intervenues sur des sociétés du même secteur ;
- valeur par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés générés par la filiale.

Une dépréciation n'est toutefois comptabilisée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal suivant sa phase de lancement s'il s'agit d'une création, ou lorsque la phase d'intégration est achevée s'il s'agit d'une acquisition.

Le périmètre des filiales et leurs pourcentages de contrôle sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Siège social	Pourcentage de contrôle
SMAIO USA	At ORCOM 60 Broad Street, Ste 3502, 10004 NY, USA	100%

SMAIO USA détenue à 100% par SMAIO a été créée en date du 17 octobre 2022.

#### 4.5 Actions en autocontrôle

Les actions SMAIO en autocontrôle sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode du premier entré premier sorti (FIFO). Les résultats de cession sont inscrits en résultat financier.

Au 31 décembre 2024, le portefeuille d'actions en autocontrôle s'analyse de la manière suivante :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Contrat de liquidité	20 783	13 237	18 635
<b>Total actions SMAIO</b>	<b>20 783</b>	<b>13 237</b>	<b>18 635</b>

## 4.6 Variation des immobilisations et amortissements au cours de l'exercice 2024

La variation des immobilisations se présente comme suit :

Valeurs brutes – En euros	01.01.2024	Acquisitions	Cessions	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Frais de développement	5 709 186	949 980	-	6 659 167	5 709 186	4 717 418
Brevets et droits similaires	88 015	-	-	88 015	88 015	88 015
Logiciels et licences	84 941	-	-	84 941	84 941	84 941
Immobilisations incorporelles en cours	24 232	-	-	24 232	24 232	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 906 374</b>	<b>949 980</b>	<b>-</b>	<b>6 856 355</b>	<b>5 906 374</b>	<b>4 890 374</b>
Installations techniques et matériels	372 670	30 054	(390)	402 334	372 670	367 872
Matériels de démonstration	111 937	22 962	(17 062)	117 837	111 937	98 512
Kits d'instruments	913 814	85 162	(162 870)	836 106	913 814	1 007 835
Matériel informatique et de bureau	103 002	10 634	-	113 637	103 002	80 847
Autres immobilisations	21 592	39 719	-	61 310	21 592	21 592
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 523 016</b>	<b>188 530</b>	<b>(180 322)</b>	<b>1 531 223</b>	<b>1 523 016</b>	<b>1 576 657</b>
Dépôts et cautionnements	77 935	2 060	(7 370)	72 625	77 935	68 312
Titres de participation	-	2 371 917	-	2 371 917	-	-
Autres immobilisations financières	67 464	39 255	(26 951)	79 768	67 464	87 573
<b>Immobilisations financières</b>	<b>145 399</b>	<b>2 413 231</b>	<b>(34 321)</b>	<b>2 524 309</b>	<b>145 399</b>	<b>155 885</b>
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>7 574 789</b>	<b>3 551 741</b>	<b>(214 643)</b>	<b>10 911 887</b>	<b>7 574 789</b>	<b>6 622 916</b>
<b>Amortissements – En euros</b>	<b>01.01.2024</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Frais de recherche & développement	3 462 067	958 925	-	4 420 992	3 462 067	2 434 672
Brevets et droits similaires	76 818	11 197	-	88 015	76 818	64 736
Logiciels et licences	84 941	-	-	84 941	84 941	80 355
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 623 826</b>	<b>970 122</b>	<b>-</b>	<b>4 593 948</b>	<b>3 623 826</b>	<b>2 579 763</b>
Installations techniques et matériels	135 243	39 509	(390)	174 362	135 243	94 042
Matériels de démonstration	77 413	21 772	(11 859)	87 326	77 413	58 563
Kits d'instruments	480 472	167 117	(88 404)	559 185	480 472	361 482
Matériel informatique et de bureau	73 516	16 255	-	89 770	73 516	58 826
Autres immobilisations	7 430	4 739	-	12 169	7 430	4 572
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>774 074</b>	<b>249 392</b>	<b>(100 653)</b>	<b>922 812</b>	<b>774 074</b>	<b>577 484</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>20 130</b>	<b>-</b>	<b>20 131</b>	<b>-</b>	<b>15 091</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>4 397 900</b>	<b>1 239 644</b>	<b>(100 653)</b>	<b>5 536 891</b>	<b>4 397 900</b>	<b>3 172 338</b>
<b>Valeurs nettes – En euros</b>	<b>01.01.2024</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Immobilisations incorporelles	2 282 549	(20 142)	-	2 262 407	2 282 549	2 310 611
Immobilisations corporelles	748 942	(60 862)	(79 669)	608 411	748 942	999 173
Immobilisations financières	145 399	2 393 101	(34 321)	2 504 179	145 399	140 794
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>3 176 889</b>	<b>2 312 097</b>	<b>(113 990)</b>	<b>5 374 997</b>	<b>3 176 889</b>	<b>3 450 578</b>

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour la Société. Les principaux frais engagés au 31 décembre 2024 portent sur :

- le développement de l'évolution de son logiciel de planification chirurgicale, Keops Balance Analyzer 3D, et de ses applications
- la mise au point d'une vis pédiculaire polyaxiale
- la mise au point d'une solution stérile pour son système de fixation rachidienne Kheiron
- la fourniture chrome cobalt de tiges pré-cintrées sur-mesure en fonction des radios préopératoires des patients
- la mise au point de guides de perçage morpho-adaptées permettant un positionnement optimal des implants dans les pédicules vertébraux

Le montant des frais de développement ainsi capitalisés au titre de la période s'élève à 949 980 euros contre 1 016 000 euros au 31 décembre 2023.

2/ Le matériel de démonstration correspond à des articles spécifiquement marqués et identifiés qui ne peuvent faire l'objet de vente et qui sont utilisés par les services commerciaux et marketing lors de sessions de formation ou de présentation de produits à l'occasion de salons professionnels. Le matériel de démonstration est amorti sur une durée de 3 ans.

3/ Pour la réalisation des chirurgies, la Société met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 5 ans. Le développement de l'activité peut conduire la Société à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients. Sur l'exercice 2024, en tant que fournisseur exclusif de sa filiale Américaine SMAIO USA, la Société a vendu une partie de ses kits, d'instruments initialement comptabilisés en actif immobilisés, à cette dernière pour un montant de 140 360 euros.

4/ Les immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements versés, de titres de participation et des actions liées au contrat de liquidité.

La Société a mis en place un contrat de liquidité en avril 2022 avec un apport de 100 000 euros en numéraire. Au 31 décembre 2024, la position nette du contrat après constatation des variations de différentiels de prix d'achat / vente aux moments des transactions se monte à 79 768 euros.

En date du 16 décembre 2024 La Société a procédé à une recapitalisation de sa filiale américaine SMAIO USA, détenue à 100%, d'une somme de 2,5 millions de dollars avec libération du montant de sa souscription par compensation avec une partie de la créance certaine, liquide et exigible qu'elle détient sur celle-ci.

## 4.7 Contrats de location

### 4.7.1 Locations financement

Aucune immobilisation n'a été acquise par voie de location financement ou conférant une option de racheter l'équipement à l'échéance du contrat.

### 4.7.2 Locations simples

Certains équipements (matériels informatiques, logiciels, flotte de véhicules) font l'objet de contrats de location sur des périodes de 3 à 5 ans.

Les locations simples concernent principalement le loyer pour l'exercice 2024 de 125 232 euros hors taxe du siège social à Saint-Priest selon un bail de 10 ans contracté le 1<sup>er</sup> avril 2020, ainsi que depuis le 2<sup>ème</sup> semestre 2021 la prise à bail d'une surface additionnelle initialement dédiée aux activités robotiques de la Société et maintenant dédiée à absorber les besoins liés à l'expansion de l'activité rachidienne pour un loyer sur la période de 26 577 euros hors taxe.

L'évolution constatée du montant des locations simples correspond essentiellement à la diminution d'engagement dans le temps des deux baux commerciaux à échéance au 1<sup>er</sup> avril 2030.

Les engagements de location simple se résument comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
A un an au plus	208 160	204 614	192 896
Entre 1 et 5 ans	675 132	617 609	615 382
Entre 5 ans et 10 ans	39 167	185 535	319 789
<b>Total</b>	<b>922 458</b>	<b>1 007 758</b>	<b>1 128 067</b>

Les baux peuvent être dénoncés régulièrement à l'issue de chaque période de location de 3 ans à partir de la date de commencement du contrat, en respectant un préavis de 6 mois. En complément la société bénéficie d'un droit à dénonciation des baux au 30 juin 2025, en respectant un préavis de 6 mois.

## NOTE 5 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

### 5.1 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la Société un décaissement probable sans contrepartie dont le montant peut être évalué de façon fiable.

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Provisions pour risques	403	47 462	81 332
Provisions pour charges	-	-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>403</b>	<b>47 462</b>	<b>81 332</b>

La Société a mis en place sur l'exercice 2023 un compte courant libellé en dollars avec sa filiale SMAIO USA. L'évolution de la parité EUR/USD peut amener la Société à constater une provision pour risque de change. La provision liée au compte courant initialement constituée au 31 décembre 2023 pour un montant de 47 331 euros a été totalement reprise. Le montant en compte à fin 2024 correspond aux provisions pour perte de change sur dettes commerciales.

## 5.2 Passifs éventuels

Un passif éventuel représente :

- une obligation potentielle résultant d'un évènement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un évènement incertain qui n'est pas sous le contrôle de la Société ;
- une obligation actuelle résultant d'un évènement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable ou soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

La Société n'a pas connaissance de passif éventuel matériel au 31 décembre 2024.

## NOTE 6 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### 6.1 Endettement financier net

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires, sous déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2024, l'endettement financier net de la Société s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Dettes financières long terme	2 306 976	2 681 167	270 000
Crédits court terme et banques	4 270	379 260	374 602
<b>Endettement financier brut</b>	<b>2 311 245</b>	<b>3 060 427</b>	<b>644 602</b>
Disponibilités	(2 741 446)	(6 760 767)	(5 688 539)
<b>Endettement financier net</b>	<b>(430 201)</b>	<b>(3 700 340)</b>	<b>(5 043 938)</b>

L'évolution à la baisse des dettes financières long terme est la résultante mécanique des remboursements de deux emprunts initialement contractés sur juin 2023 de 0,75 million d'euros chacun auprès de BNP Paribas et Société Générale d'une maturité de 4 ans dont le décaissement est intervenu respectivement en septembre 2023 et en octobre 2023. La Société avait également

contracté sur la même période un emprunt de 1 million d'euros avec la Bpifrance d'une maturité de 8 ans et un différé de remboursement de 3 ans.

En rapport avec les moyens engagés pour déployer ses différentes solutions sur le territoire Américain, la Société a également mis en place avec Bpifrance une assurance prospection pour un montant brut de 84 500 euros dont le premier versement de 42 250 euros a eu lieu en janvier 2023, le solde d'un montant de 42 250 euros ayant lui été encaissé en décembre 2024. Conformément aux conditions du contrat le remboursement de l'aide est attaché une maturité de 2 ans dont le montant est conditionné par des facteurs d'échec / succès avec, un montant minimum de 25 350 euros.

### 6.1.1 Analyse des dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2024, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros, à taux fixe et se ventile comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Emprunt KISCO Co Ltd	-	-	-
Emprunt Bpifrance	1 000 000	1 000 000	-
Emprunt BNP	516 695	691 936	-
Emprunt SG	548 281	721 982	-
Avance remboursable Bpifrance	157 500	225 000	270 000
Avances conditionnées Bpifrance	84 500	42 250	-
Mobilisation de créances	-	373 849	373 849
Intérêts courus sur emprunts	3 249	4 305	-
Intérêts courus à payer	1 021	1 106	753
<b>Dettes financières</b>	<b>2 311 245</b>	<b>3 060 427</b>	<b>644 602</b>

### 6.1.2 Évolution des dettes financières

L'évolution des dettes financières s'analyse comme suit :

En euros	01.01.2024	Emissions	Remboursements	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Emprunt KISCO Co Ltd	-	-	-	-	-	-
Emprunt Bpifrance	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
Emprunt BNP	691 936	-	(175 241)	516 695	691 936	-
Emprunt SG	721 982	-	(173 701)	548 281	721 982	-
Avance remboursable Bpifrance	225 000	-	(67 500)	157 500	225 000	270 000
Avances conditionnées Bpifrance	42 250	42 250	-	84 500	42 250	-
Mobilisation de créances	373 849	-	(373 849)	-	373 849	373 849
Intérêts courus sur emprunts	4 305	3 249	(4 305)	3 249	4 305	-
Intérêts courus à payer	1 106	1 021	(1 106)	1 021	1 106	753
<b>Total</b>	<b>3 060 427</b>	<b>46 520</b>	<b>(795 702)</b>	<b>2 311 245</b>	<b>3 060 427</b>	<b>644 602</b>

Les variations des lignes d'emprunts et d'avances sont directement liées aux différents emprunts mis en place sur les exercices 2023 et précédents, et de la mise en application des plans de remboursements s'y afférent.

Durant l'exercice 2022 la Société avait préfinancé ses créances de crédit d'impôt recherche 2019 et 2020 auprès d'un organisme financeur pour un montant total déduction faite des retenues de garanties, de 373 849 euros. L'administration fiscale ayant procédé au règlement des créances 2019 et 2020, sur l'exercice 2024, les opérations qui constataient les créances fiscales envers l'administration fiscale et la dette financière envers l'organisme financeur ont été concomitamment neutralisées.

### 6.1.3 Maturité des dettes financières à long terme

Les échéances des dettes financières à long terme se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2024	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 064 976	369 158	1 695 818	-
Intérêts courus sur emprunts	3 249	3 249	-	-
Autres dettes financières	242 000	90 000	152 000	-
Groupe et associés	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 310 225</b>	<b>462 407</b>	<b>1 847 818</b>	<b>-</b>

### 6.1.4 Maturité des dettes financières à court terme

Les échéances des dettes financières à court terme se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2024	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Mobilisation de créances	-	-	-	-
Intérêts courus bancaires	1 021	1 021	-	-
<b>Total</b>	<b>1 021</b>	<b>1 021</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 6.1.5 Analyse de la trésorerie et des disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités ainsi qu'éventuellement les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

La trésorerie évolue comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Disponibilités	2 686 263	6 698 030	5 688 539
Intérêts courus à recevoir	55 183	62 737	-
<b>Trésorerie et équivalents</b>	<b>2 741 446</b>	<b>6 760 767</b>	<b>5 688 539</b>

Le tableau de flux de trésorerie établi sur la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 met en évidence l'utilisation de la trésorerie sur l'exercice.

### 6.1.6 Taux moyen de la dette financière

Le taux moyen de la dette financière sur emprunt bancaire évolue comme suit :

	31.12.2024
Euro (EUR)	5,17%

Les avances récupérables et conditionnées accordées par Bpifrance sont sans intérêt.

Les intérêts relatifs à la mobilisation des créances de Crédit Impôt Recherche des exercices 2019 et 2020 ont été précomptés par l'organisme de financement sur la base d'un taux d'intérêt annuel de 1,3%.

### 6.1.7 Instruments financiers de couverture

L'essentiel des approvisionnements de la Société est réalisé en euros. Les ventes à sa filiale SMAIO USA sont réalisées dans sa devise fonctionnelle, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. La filiale n'a donc pas de risque de variation de taux de change sur ses achats mais SMAIO a un risque de change sur une partie de son chiffre d'affaires qu'elle peut couvrir en fonction des opportunités de marché.

A la date d'écriture du rapport la Société n'a pas mis en place de mécanisme de couverture sur ses échanges en devise avec sa filiale américaine SMAIO USA.

### 6.2 Avances conditionnées et remboursables

Les avances émanent d'attributions par Bpifrance d'aides à l'innovation et à la prospection commerciale.

Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours ainsi que du versement de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'avance conditionnée Bpifrance tel que décrit en paragraphe « 6.1 Endettement financier net ».

## 6.3 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Coût de l'endettement financier net	(44 276)	(35 559)	(3 454)
Dividendes reçus de SMAIO USA	-	-	-
Résultat de change	1 276	(53 191)	-
Produits d'intérêts sur dépôt à terme garantis	139 060	128 574	6 630
Produits des placements non garantis	(11 892)	(73 285)	-
(Dotations) / Reprises nets aux provisions pour pertes de change	47 059	(47 462)	-
(Dotations) / Reprises nets aux dépréciations des titres de participation	-	-	-
(Dotations) / Reprises nets aux dépréciations des titres en auto-contrôle	(20 130)	15 091	(15 091)
(Dotations) / Reprises nets aux dépréciations des comptes courants	-	-	-
Autres produits / (charges)	(699)	(763)	-
<b>Résultat financier</b>	<b>110 398</b>	<b>(66 595)</b>	<b>(11 915)</b>

L'augmentation du coût de l'endettement est la résultante directe de la mise en place des 3 emprunts, sur l'exercice 2023, tels que décrits en paragraphe 6.1 « Endettement financier net ».

La Société bénéficie pleinement des taux de rendement actuels sur les placements de trésorerie à capital garanti, ayant permis de constater au 31 décembre 2024 un produit financier.

Dans le cadre de ses échanges courants avec sa filiale américaine SMAIO USA, la Société a mis en place un compte courant libellé en dollars. L'évolution des taux de conversion EUR/USD à la fin de l'exercice 2024 a amené la Société à reprendre la provision précédemment constituée.

## 6.4 Engagements hors bilan liés aux financements

### 6.4.1 Engagements donnés dans le cadre d'emprunts moyens termes

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Nantissements de fonds de commerce (1)	1 500 000	1 500 000	-

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie des deux emprunts de 750 000 euros chacun émis en juin 2023

### 6.4.2 Engagements reçus dans le cadre d'emprunts moyens termes

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Contre-garanties BPI	750 000	750 000	-

## NOTE 7 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

L'évolution de la charge d'impôt s'établit comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Crédit impôt recherche	(441 718)	(393 332)	(255 830)
Crédit d'impôt famille	-	-	(4 184)
Crédit d'impôt mécénat	(4 633)	(13 218)	-
Impôt Société	-	-	39 457
<b>Charge / (produit) d'impôt</b>	<b>(446 351)</b>	<b>(406 550)</b>	<b>(220 557)</b>

Suite au retraitement des charges et des produits non déductibles le résultat fiscal au 31 décembre 2024 est négatif pour 1 173 021 euros.

Le résultat négatif fiscale au 31 décembre 2024 vient augmenter les pertes fiscales reportables cumulées de SMAIO passant ainsi de 6 757 046 euros au 31 décembre 2023 à 7 930 067 euros au 31 décembre 2024.

## NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

### 8.1 Evolution du Capital

Le capital social est composé au 31 décembre 2024 de 5 228 651 actions d'une valeur nominale de 0,19 euro chacune, pour un montant total de 993 443,69 euros. Le nombre d'actions en autocontrôle a évolué comme suit :

En euros	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Nombre d'actions autorisées	5 228 651	5 228 651	5 228 651
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	5 228 651	5 228 651	5 228 651
Valeur nominale en euros	0,19	0,19	0,19
Nombre d'actions en circulation en fin de période	5 228 651	5 228 651	5 228 651
Nombre d'actions à droit de vote double	4 482 774	-	-
Nombre d'actions propres	20 783	13 237	18 635

## 8.2 Variation des capitaux propres

Les variations des capitaux propres sur l'exercice s'analysent comme suit :

En euros	01.01.2024	Augmentation	Diminution	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Capital social	993 444	-	-	993 444	993 444	993 444
Prime d'émission	7 212 411	-	-	7 212 411	7 212 411	7 212 411
Réserve légale	4 818	52 924	-	57 742	4 818	4 818
Réserves Spéciale	1 744 730	-	-	1 744 730	1 744 730	1 744 730
Autres réserves	41 581	-	-	41 581	41 581	41 581
Prime d'apport	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	(251 118)	1 005 544	-	754 426	(251 118)	(3 096 768)
Résultat de l'exercice 2024	-	-	(933 421)	(933 421)	-	-
Résultat de l'exercice 2023	1 058 468	-	(1 058 468)	-	1 058 468	-
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	2 845 649
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 804 333</b>	<b>1 058 468</b>	<b>(1 991 889)</b>	<b>9 870 912</b>	<b>10 804 333</b>	<b>9 745 865</b>

## 8.3 Bons de Souscription d'Actions (BSA)

La Société a mis en place un conseil scientifique constitué, à la date d'écriture de ce rapport, de chirurgiens américains de renoms rémunérés au travers de BSA, avec l'option d'acquérir suivant les conditions définies aux plans tels que détaillés ci-dessous des actions SMAIO nouvellement créées

### 8.3.1 Plan 2024

Option conférée aux participants du plan d'acquérir dans les 4 années qui suivront le premier anniversaire de cet accord, des actions SMAIO nouvellement créées à un prix d'exercice égal à 80% de la moyenne des 3 derniers cours de bourse de la Société à la date du conseil d'administration qui s'est tenu le 18 juin 2024. La valorisation des BSA créés pour cette occasion, qui seront progressivement octroyés aux bénéficiaires du plan sur les 3 prochaines années en l'échange de leur participation active au projet, a été réalisée en utilisant la formule de Black and Scholes conformément aux standards financiers et académiques en vigueur.

Date d'attribution future	18.06.2025	18.06.2026	18.06.2027
Durée de vie	1 mois	1 mois	1 mois
Nombre de BSA	50 000	50 000	50 000
Prix de souscription unitaire	2,27 €	2,27 €	2,27 €
Nombre d'actions ordinaires obtenues en cas d'exercice de tous les BSA	50 000	50 000	50 000
Prix unitaire global des actions ordinaires de la Société	3,0683 €	3,0683 €	3,0683 €
- valeur nominale unitaire	0,1900 €	0,1900 €	0,1900 €
- Prime d'émission unitaire	2,8783 €	2,8783 €	2,8783 €

### 8.3.2 Plan 2025

Option conférée aux participants du plan d'acquérir dans l'année qui suivra le premier anniversaire de cet accord, des actions SMAIO nouvellement créées à un prix d'exercice égal à 80% de la moyenne des 3 derniers cours de bourse de la Société à la date du conseil d'administration qui s'est tenu le 27 février 2025. La valorisation des BSA créés pour cette occasion, qui seront octroyés aux bénéficiaires du plan sur la prochaine année en l'échange de sa participation active au projet, a été réalisée en utilisant la formule de Black and Scholes conformément aux standards financiers et académiques en vigueur.

Date d'attribution future	01.03.2026
Durée de vie	1 mois
Nombre de BSA	25 000
Prix de souscription unitaire	1,40 €
Nombre d'actions ordinaires obtenues en cas d'exercice de tous les BSA	25 000
Prix unitaire global des actions ordinaires de la Société	3,20 €
- valeur nominale unitaire	0,19 €
- Prime d'émission unitaire	3,01 €

### 8.4 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant

### 8.5 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt

Néant

## NOTE 9 : AUTRES INFORMATIONS

### 9.1 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la Société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de SMAIO ont évolué comme suit :

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2024			Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2023			Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2022		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
SYLORUS SCIENTIFIC SA *	2 782 031	53,21%	57,16%	2 782 031	53,21%	53,21%	2 768 606	52,95%	52,95%
Jean-Charles Roussouly	907 676	17,36%	18,61%	907 676	17,36%	17,36%	900 000	17,21%	17,21%
NuVasive	813 015	15,55%	16,74%	813 015	15,55%	15,55%	813 015	15,55%	15,55%
Flottant	725 929	13,88%	7,49%	725 929	13,88%	13,88%	747 030	14,29%	14,29%
<b>TOTAL</b>	<b>5 228 651</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 228 651</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 228 651</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

\* La société SYLORUS SCIENTIFIC SA est détenue à hauteur de 80,00% par Monsieur Philippe Roussouly, Président-Directeur-Général de SMAIO

## 9.2 Informations relatives aux parties liées

La Société détient 100% de sa filiale SMAIO USA, voir paragraphe 9.5 « Liste des filiales et participations ».

## 9.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes de la Société relatifs à l'exercice 2024 et figurant au compte de résultat sont les suivants :

Montants HT en euros	2024	2023	2022
<b>Audit</b>			
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	51 000	31 000	28 000
Services autres que la certification des comptes	-	-	6 500
<b>Total honoraires</b>	<b>51 000</b>	<b>31 000</b>	<b>34 500</b>

## 9.4 Evènements postérieurs à la clôture

### 9.4.1 Bons de souscription d'actions (BSA)

Conformément à la délégation de compétence accordée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 18 juin 2024, aux termes de sa douzième (12ème) résolution à caractère extraordinaire (émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès par tous moyens au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes), le Conseil d'administration, réuni le 27 février 2025, a décidé d'émettre et d'attribuer, au profit des chirurgiens, nouveaux membres du conseil scientifique de la Société, un nombre définit de bons de souscription d'actions (les « BSA ») avec les caractéristiques telles définies en point « 8.3.2 Plan 2025 ».

### 9.4.2 Partenariat industriel avec NuVasive

Le 27 janvier 2025, compte tenu des différentes orientations stratégiques liées à la fusion entre NuVasive et Globus Medical, la Société et les dirigeants de Globus Medical ont décidé de mettre un terme au contrat qui les lie en signant un « termination agreement ». Au terme de cet accord, les parties ont convenu (sans contrepartie financière) de ne pas amorcer le développement de la NuVasive Planning solution V2. Par ailleurs, Globus Medical renonce à tout droit de licence sur les produits et technologies développés par SMAIO, y compris la NuVasive Planning Solution V1 qui avait obtenu le marquage 510(k) en juin 2023 et pour lequel un paiement d'étape de 3 millions de dollars avait été versé à SMAIO conformément aux dispositions de l'accord avec NuVasive. Par ailleurs, SMAIO n'est désormais plus soumise à aucune restriction ou exclusivité concernant les modalités de distribution de ses produits ou la possibilité de nouer de nouveaux partenariats avec des concurrents de Globus Medical. Les deux sociétés discutent actuellement la possibilité de nouer un accord de partenariat non exclusif pour permettre à Globus Medical de distribuer les tiges sur-mesure de SMAIO.

## 9.5 Liste des filiales et participations

Les montants ci-dessous sont exprimés en euros.

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la Société mère
			Brute	Nette					
SMAIO USA	714 449	100%	2 371 917	2 371 917	3 210 398	-	2 935 516	(897 520)	-

# SMAIO

Société anonyme

2 place Berthe Morisot

69800 SAINT-PRIEST

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

## SMAIO

Société anonyme

2 place Berthe Morisot

69800 SAINT-PRIEST

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

À l'assemblée générale de la société SMAIO,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SMAIO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur Le caractère appropriée des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

## Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 23 avril 2025

Le commissaire aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**



Vanessa GIRARDET